

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES - PARAÎT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES
14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le min., min. 1 tr. - Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. - Réclames 50 c., locales 30 c. - Mortuaires 20 c., locaux 14 c. - Etranger 18 c. le millimètre (une seule insertion minimum 5.-), Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80. TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POST. IV. 178

ABONNEMENTS

SUISSE, franco domicile. 1 an 6 mois 3 mois 1 mois
20.- 10.- 5.- 1.70
ETRANGER: Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des pays d'Europe et aux Etats-Unis, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix varient et notre bureau enseignera les intérêts

La Norvège en guerre contre l'Allemagne aux côtés des puissances occidentales

Les flottes alliées et allemandes sont aux prises

Les combats se sont engagés le long de la côte norvégienne, devant Narvik, Trondjhem et Bergen

Des unités anglaises pénètrent dans les détroits et livrent bataille dans le Skagerrak et le Cattegat

Les nouvelles les plus contradictoires sont parvenues hier soir sur l'attitude de la Norvège. Selon certaines d'entre elles, le gouvernement qui a dû quitter Hamar, lieu de son premier refuge, aurait décidé d'entamer des négociations. Par la suite, ces dépêches étaient démenties. Et l'on apprenait que l'armée et la flotte norvégiennes luttait de toutes leurs forces contre l'invasion allemande.

Une déclaration de lord Halifax

Les Alliés s'opposent de toutes façons à l'invasion de la Norvège

LONDRES, 10 (Reuter). - Lord Halifax a déclaré, dans un discours, que si la Norvège était prête à entrer en pourparlers avec le Reich, cela ne porterait atteinte en rien à la résolution des Alliés de s'opposer

dans la Mer du Nord et l'Atlantique. Parlant de la tâche de la flotte britannique, lord Halifax a assuré que son travail n'a pas été improductif. D'ailleurs, une large publicité sera donnée à tout ce qu'a accompli la flotte au cours de ces dernières heures. Le ministre des affaires étrangères a ajouté qu'il était d'avis que ces événements comportent une leçon pour les Etats neutres.

La Grande-Bretagne et la France, au cours des six derniers mois, auraient pu occuper à tout moment chaque port et chaque point d'appui de Norvège qu'elles auraient choisis. Les choses qui se sont déroulées ces derniers jours montrent que quand les Etats neutres ne sont pas disposés à demander à temps une aide aux grandes puissances, ils s'exposent souvent plus tard à voir l'inutilité d'un appel tardif.

Lord Halifax a ajouté que les événements de Scandinavie ont montré que ni les pactes de non-agression, ni le manque de provocation contre la politique allemande ne servent à quelque chose quand la politique du Reich a d'autres exigences. Il est difficile de croire que même M. Goebbels puisse admettre que l'opinion mondiale reconnaisse comme raisonnables de telles représailles dont l'objet immédiat est la destruction de l'indépendance de deux autres pays. La vérité est que, devant une telle action, personne qui n'est pas en état de se défendre n'est vraiment sûr du lendemain.

Les troupes norvégiennes résistent

LONDRES, 10. - On mande de Malmø à l'agence Reuter que les troupes norvégiennes, retranchées près d'Elverum, à environ 80 milles au nord d'Oslo, résistent avec ténacité à tous les assauts allemands. Les combats seraient extrêmement violents et les détails manquent.

Le gouvernement a quitté Hamar

STOCKHOLM, 11. - Les troupes allemandes sont arrivées mercredi à Hamar, mais le gouvernement était déjà parti pour Elverum. Selon une information non confirmée, il se trouverait maintenant à Trysil.

Les forces norvégiennes seraient victorieuses

STOCKHOLM, 10 (Havas). - C'est en voiture et en autocar que les troupes allemandes, soutenues par l'aviation, ont été transportées près d'Elverum, au nord d'Oslo. On assure que les troupes norvégiennes seraient victorieuses. De nouveaux



Vue générale de la ville norvégienne de Trondjhem

La mobilisation des forces norvégiennes

STOCKHOLM, 11 (Reuter). - On annonce que la mobilisation ordonnée par le gouvernement norvégien dans toutes les localités qui ne sont pas encore occupées par les Allemands, a produit partout une grande sensation. De nombreux Suédois se sont également annoncés comme volontaires pour servir dans l'armée norvégienne.

à l'invasion allemande en Norvège. Lord Halifax ne sait pas encore si l'information suivant laquelle la Norvège serait prête à négocier avec le Reich est exacte. S'il en était ainsi, aucun doute ne saurait subsister quant à la résolution des gouvernements alliés de mener les opérations dans ce secteur. Les gouvernements de Londres et de Paris considèrent, d'ailleurs, que la Norvège n'aurait pu prendre cette décision qu'au sous une pression. Les Alliés s'opposent à l'extension de la force militaire allemande

La Grande-Bretagne et la France au secours de la Norvège

Le champ de bataille, recherché par les belligérants depuis le début des hostilités pour s'affronter, est maintenant trouvé. La malheureuse Scandinavie est devenue le lieu de choc des forces ennemies. Les neutres en auront tous le cœur serré; ils feront cependant une remarque, c'est que le conflit se déroule précisément là où ont sévi le plus, pendant des années, les utopies pacifistes et socialistes. Et ils en déduiront les conclusions nécessaires.

Les puissances occidentales ont donc envoyé, sitôt connue la nouvelle du nouveau coup de force allemand, leur flotte en direction des côtes scandinaves, soutenue par l'aviation de bombardement et avec mission de débarquer là où cela sera possible. Il convient de noter que l'intervention a été décidée même au cas où la Norvège aurait capitulé. Hier, alors qu'un certain flottement régnait sur les intentions exactes du gouvernement norvégien, lord Halifax faisait savoir que les puissances occidentales agiraient de toute manière. Par la suite, on a appris que la Norvège, à qui l'exemple de la Finlande donne sans doute du courage, décidait de persister dans la lutte. Elle aura pleinement à ses côtés les Alliés, qui sentent d'ailleurs que leur prestige et leur sécurité sont en jeu dans la partie qui se déroule.

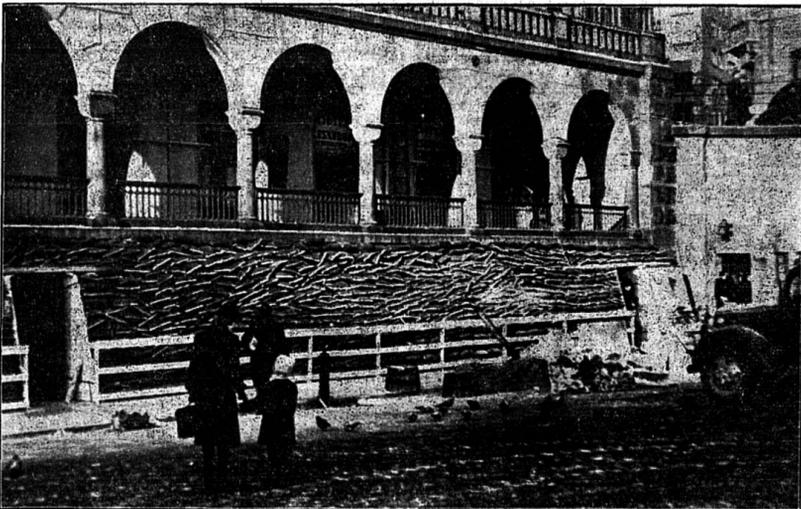
Selon les premières informations, la guerre navale est engagée en de nombreux points. Les Anglais ont tenté de débarquer à Narvik, au nord, mais ils ont été repoussés jusqu'ici; deux de leurs destroyers, le « Hunter » et le « Hardy », ont été coulés, mais l'ennemi compte aussi des pertes. Par ailleurs, la bataille aurait lieu au large de Trondjhem et de Bergen, mais il est impossible d'obtenir confirmation, à cette heure, du bruit que ces deux ports ont été occupés par les Britanniques.

ques. D'autre part, et le fait est d'importance, une partie de la flotte anglaise a pénétré par le Skagerrak jusqu'au Cattegat où, en face des côtes suédoises, se livrent d'importants combats. Il s'agit d'empêcher, on le voit, la continuation des transports de forces allemandes. Enfin, celles-ci qui, sur terre, se sont trouvées aux prises en plusieurs endroits avec les Norvégiens, ont perdu également sur mer, du fait de ces derniers, deux de leurs bons croiseurs, le « Blücher » et le « Karlsruhe ».

Tels sont, pour l'heure, les traits essentiels de la bataille qui se livre et qui dépasse en importance tout ce qui s'est produit jusqu'ici dans cette guerre. Le monde inquiet en suit avec une attention croissante les péripéties. Nous autres, neutres, ne pouvons qu'y être en effet extrêmement sensibles.

Dans ce drame qui oppose deux blocs de puissances, les valeurs morales qui sont représentées ne sont en effet pas de consistance égale. D'un côté, il y a ceux qui n'ont pas craint de violer une fois de plus, par de brutales occupations militaires, la neutralité et l'intégrité territoriale de deux Etats neutres dignes de toute notre sympathie. Et, de l'autre, il y a ceux qui, malgré leurs erreurs de jugement et le retard qu'ils ont apporté à l'action, entendent libérer de la menace les petits peuples et leur permettre de vivre conformément à leurs traditions et à leurs intérêts nationaux.

Seulement, il faut souhaiter que la victoire des Alliés ne s'accompagne pas des fautes passées et qu'en particulier elle ne vise pas à imposer, par la suite, les idéologies pacifistes et internationalistes qui sont causes aujourd'hui pour une si grande part du malheur des Scandinaves.



A Oslo, au lendemain de l'affaire de l'« Altmark », le gouvernement norvégien avait fait prendre des mesures de sécurité. Voici des abris contre les raids aériens aménagés dans les caves d'un bâtiment de la ville et protégés par des sacs de sable

combats se dérouleraient à l'ouest de Kongsvinger.

Les troupes allemandes seraient entrées à Hamar, petite cité que le gouvernement aurait évacuée.

Le peuple norvégien tout entier s'est rangé derrière le gouvernement de M. Nygaarsvold.

D'autre part, on annonce que la ville d'Arendal est occupée par les troupes allemandes qui y furent amenées par un navire de guerre. Ce dernier a fait explosion en quittant de nouveau le port. On suppose qu'il fut attaqué par un navire de guerre anglais.

La situation militaire vue par le D. N. B.

BERLIN, 10. - La situation militaire établie par l'agence « Deutsches Nachrichtenbüro » dit notamment: Les Anglais et les Français ont tenté hier par deux opérations distinctes, de s'opposer militairement aux opérations allemandes. Sur mer, des unités ennemies se sont avancées à l'ouest de Bergen, mais elles ont été attaquées par d'importantes forces aériennes allemandes. L'ennemi a, dans cette action, subi de lourdes pertes.

Comme l'intervention de l'aviation allemande s'est faite, en partie, du Danemark et de Norvège, on ne possède pas encore des informations suffisantes pour se faire une idée de l'ensemble des opérations. Mais ce qu'il convient de constater d'emblée, c'est que les pertes britanniques sont plus élevées que les premières informations veulent bien le faire croire. Une autre intervention des Britanniques par voie d'air a été faite contre le fjord de Bergen, mais cette action n'a pas été couronnée de succès, en raison de la défense énergique des Allemands. Aucun objectif militaire n'a été atteint.

Les Anglais et les Français, qui avaient déjà célébré l'établissement de champs de mines dans les eaux norvégiennes comme une victoire contre l'Allemagne, parce qu'ils pensaient ainsi rendre plus rigoureux le blocus, et parce qu'ils affirmaient que non seulement ils avaient la maîtrise de la Mer du Nord, mais aussi des accès vers la Baltique, ont dû constater que tous leurs projets avaient été déjoués par les forces allemandes.

La perte des flottes commerciales danoises et norvégiennes pour le trafic avec l'Angleterre, l'arrêt de tous les transports de la Baltique en Angleterre et le fait que les Allemands occupent les points stratégiques de la Norvège et les accès à l'Atlantique-nord montrent que l'attaque et l'atteinte portée à la neutralité de la Norvège et du Danemark par les Alliés ont tourné au désavantage de leurs auteurs.

Démenti britannique

LONDRES, 10 (Reuter). - Les affirmations contenues dans le communiqué du haut commandement allemand selon lesquelles les navires de guerre britanniques auraient subi de lourds dommages ont été démenties par l'amirauté britannique.

Ceux qui sont à la tête des opérations allemandes

BERLIN, 11 (D.N.B.). - Les opérations militaires allemandes au Danemark et en Norvège ont été placées sous la direction des chefs suivants: général d'infanterie von Falkenhorst, amiral-général Saalwächter, amiral Carlis et le général d'aviation Kaupisch.

L'occupation de Stavanger par les Allemands

CHARLOTTEBERG (près de la frontière norvégienne), 10. - L'agence télégraphique norvégienne mande que Stavanger a été occupé à 13 heures, mardi, après un combat entre navires allemands et les Norvégiens. On compte plusieurs soldats tués ou blessés de part et d'autre. Le torpilleur norvégien « Régir » a coulé un navire allemand, mais il fut ensuite bombardé à son tour et coulé. Quelques hommes de son équipage sont tués ou blessés.

A la suite du bombardement de l'aérodrome militaire de Kjeller, mardi matin, un dépôt d'essence et de nombreux édifices ont pris feu.

Des avions du Reich bombardent des villes norvégiennes

STOCKHOLM, 11 (Reuter). - On annonce à Stockholm que des avions allemands ont bombardé mercredi les villes de Drammen, Drøseck et Oscarsborg, dans le fjord d'Oslo. Ainsi, il semble évident que ces villes ne sont pas encore en possession des Allemands. Des combats s'y dérouleraient actuellement. De nombreux civils ont été blessés.

Les combats navals

Attaque anglaise contre Narvik

BERLIN, 10 (D.N.B.). - Le haut commandement communique: A l'aube du 10 avril, des forces navales britanniques ont tenté de pénétrer dans le port de Narvik. L'attaque a été repoussée par les unités navales allemandes mouillées dans le port, avec de gros dégâts pour les Anglais.

Trois destroyers britanniques ont été détruits. L'amirauté britannique signale qu'un autre a été sérieusement endommagé et mis hors de combat. Le 8 avril, au cours d'un autre combat, un torpilleur anglais a été coulé.

J'ÉCOUTE,...

Défense nationale

La défense nationale ne peut se faire au compte-gouttes. La Norvège l'avait tenté. En ces dernières années, elle n'avait consacré que des sommes manifestement insuffisantes, dérisoires même, à la chose militaire.

Les avertissements ne lui avaient pas manqué. Sous certaines influences, que nous avons connues, nous aussi, elle n'avait rien voulu entendre. Elle avait cru que l'affirmation répétée de sa neutralité complète suffirait à la défendre. Les événements la détrompent tristement.

Nous ne la blâmons point. Nous ne pouvons que la plaindre. Mais les circonstances nous obligent à faire aussi un retour sur nous-mêmes. Le conseiller fédéral Motta, en déclarant que la Suisse revenait au principe de la neutralité intégrale et le maintiendrait, avait ajouté qu'elle ne demandait l'aide de personne pour la défendre et qu'elle se chargeait de la faire.

Les sacrifices nécessaires furent demandés au pays. Il fut un temps où, chez nous aussi, dans une partie de la population, on ne les voulait faire qu'au compte-gouttes. On disait: « A quoi bon? » On prétendait que, quoi que nous fussions pour notre défense, nous serions emportés comme un fétu.

Heureusement, un revirement s'est produit, alors qu'il n'était pas trop tard. Le peuple a accepté les lourdes charges qui s'imposaient. Le pays a pu être mis en état de défense.

On admet, généralement, aujourd'hui, qu'il est en mesure de se bien défendre.

Assurément, la terrible aventure européenne, la vaste tragédie ne fait que commencer. Mais, déjà, nous pouvons nous dire que l'énergie et l'esprit de sacrifice avec lesquels nous avons procédé à l'organisation de tout notre dispositif de défense nationale, ont joué un rôle sur les événements.

Ce rôle apparaîtra, sans doute, un jour comme beaucoup plus considérable que nous ne pouvons l'imaginer actuellement. La défense décidée de notre neutralité - et une défense qui ne s'appuie pas seulement sur le mot, mais sur quelque chose de bien effectif et d'aussi puissant qu'il est en notre pouvoir - a, plus que jamais, sa haute signification.

Cette idée nous facilitera de nouveaux sacrifices, s'il est besoin. Elle nous permettra, aussi, de maintenir notre moral au niveau très élevé, qui est indispensable.



Le port norvégien de Stavanger occupé par les troupes allemandes

FRANCHOMME.

A LOUER

Petite propriété

Libre tout de suite à louer. Rayon Corcelles-Rochefort. Grand jardin. Convient pour retraité. — Loyer mensuel : 50 fr. S'adresser Etude Frédéric Dubois, régisseur et Roger Dubois, notaire, Saint-Honoré No 2, Neuchâtel.

LA COUDRE

A louer pour le 24 juin, appartement de trois ou quatre chambres, avec jardin selon désir. Prix très avantageux. S'adresser à Louis Bucher, VY d'Etra 8.

24 JUIN

Bel appartement trois pièces et dépendances, au soleil, balcon. Adresse : Eug. Guillod, Ecluse 12.

Maison à louer

littoral Boudry-Neuchâtel. — Jardin et verger en plein rapport. Proximité immédiate du tram. Surface totale 936 m². Entrée à convenir. S'adresser Etude Frédéric Dubois, régisseur et Roger Dubois, notaire, Saint-Honoré No 2, Neuchâtel.

CHAUMONT

A louer pour la saison d'été chalet de dix chambres, tout meublé, gaz, eau, bain. Conditions favorables. S'adresser à l'Agence Romande Immobilière, place Purry 1, Neuchâtel.

Rue du Roc

(proximité de la gare) Dès le 24 juin, logement de trois chambres. Loyer mensuel : 65 fr. S'adresser Etude Frédéric Dubois, régisseur et Roger Dubois, notaire, Saint-Honoré No 2.

Quatre pièces

1er étage, tout confort, dans villa, Bellevaux 19, pour le 24 juin. Evidemment garage. S'adresser Bellevaux 19, rez-de-chaussée. Tél. 51847.

Les Parcs

Un rez-de-chaussée, trois chambres. Loyer mensuel : 60 francs ; un 3me trois chambres. — Loyer mensuel : 65 francs. S'adresser Etude Frédéric Dubois, régisseur et Roger Dubois, notaire, Saint-Honoré No 2.

LOGEMENT

trois pièces, soleil. S'adresser Mme Schindler, Flandres 7. *

Etude d'avocat ED. BOURQUIN & fils

TERREAUX 9 — Tél. 51718

DISPONIBLE TOUT DE SUITE :

PLACE DE LA POSTE : Beau magasin moderne avec vitrine. GRAND'RUE : Magasin avec grande vitrine pouvant convenir pour tout commerce. Remis à neuf.

PIERRE-QUI-ROULE : Trois chambres avec chauffage central, balcon, vue étendue. Prix mensuel : Fr. 75.—

CHARMETTES : Quatre chambres, balcon, vue étendue, toutes dépendances et jardin. Prix mensuel : Fr. 75.—

PRÉBARREAU : Logements de deux et trois chambres.

SAINT-MARTIN (Val-de-Ruz) : Quatre chambres, toutes dépendances et part de jardin. Prix mensuel : Fr. 40.—

DES LE 24 JUIN 1940 :

PLACE DE LA POSTE : Superbe appartement, studio de cinq pièces, confort, chauffage général, concierge. Prix mensuel : Fr. 160.—

STADE-QUAI : Quatre chambres avec confort, balcon, vue étendue. Prix mensuel : Fr. 70.—

GRAND'RUE : Trois chambres et dépendances. Prix mensuel : Fr. 70.—

SEYON : Joli petit logement de deux chambres et dépendances. Prix mensuel : Fr. 50.—

FAUBOURG DE L'HOPITAL : Trois chambres. Prix mensuel : Fr. 60.—

TERRE : Deux chambres. Prix avantageux.

AUVERNIER

A louer pour le 24 juin, logement de quatre chambres, tout confort, jardin. Centre du village. S'adresser à Robert-J. Peter, vins, Auvernier.

CORCELLES

A louer, pour le 24 juin, beau logement de quatre chambres et cuisine. Chauffage général. S'adresser à M. Wegelin, avenue Soguel 13. *

bel appartement

comprenant rez-de-chaussée et étage de huit chambres, confort moderne, jardin. Prix modéré. Agence Romande Immobilière, place Purry 1, Neuchâtel.

A louer pour tout de suite

ou 24 juin.

FAHYS 21

près de la gare, logement trois chambres, bains, terrasse, soleil, vue dépendances, et aux SABLONS 3.

local chauffé

comme dépôt ou garde-meubles. S'adresser à Mme Sandoz, teinturerie Mode, rue Saint-Maurice.

Joli logement

de trois chambres, à louer. Pour le visiter, s'adresser le matin. Ecluse 15 bis, 3me. *

BEL-AIR

Pour le 24 juin 1940, appartement cinq pièces, véranda, salle de bains et dépendances. S'adresser : BEL-AIR 19, 1er. Tél. 53287. *

A louer en ville

un appartement de cinq pièces et dépendances. S'adresser Etude Jeanneret et Soguel, Môle 10.

Port-Roulant 20

A louer pour le 24 juin, appartement de cinq chambres, chauffage central. Prix : 80 francs. Adresse : Maison Hess.

Avenue des Alpes 40

A LOUER

tout de suite ou pour époque à convenir, appartements de quatre pièces, loggia, confort, chauffage général, service de concierge. Vue. S'adresser à H. Schwingruber, faubourg de l'Hôpital 12. — Tél. 52601.

CORCELLES

A louer magasin avec appartement de trois chambres. Convientrait pour tapissier ou autre métier. S'adresser de 14 à 16 h. ou dès 20 h., à Louis Steffen, Grand'Rue 4 c. Corcelles.

La Coudre

un logement, au 1er, de quatre chambres et toutes dépendances pour le 24 juin. — Pierre Müller, Dime 50.

PARCS

A louer pour date à convenir : PARCS 12, 3 chambres, terrasse ; FONTAINE-ANDRÉ, 3 chambres. Etude G. Etter, notaire, 7, rue de la Serre.

CENTRE

Logement trois pièces, les-sivorie, pendage, etc. Prix mensuel : 50 fr. S'adresser offres écrites sous A. G. 946 au bureau de la Feuille d'avis.

24 JUIN

POUR BUREAUX

dans la boucle

trois-quatre pièces

ascenseur, chauffage central. S'adresser bureau Edg. Boyet, faubourg du Crêt 8. Téléphone 51360. *

Joli appartement

de deux pièces et dépendances, dès le 24 mai ou date à convenir. S'adresser rue Matile 35.

Faubourg du Château

A louer, dans villa, appartement confortable de 5 chambres et dépendances, avec salle de bains. Chauffage central. Jardin. Etude Petitpierre et Hotz.

Bel appartement

tout de suite ou époque à convenir : cinq chambres, central, bains, grand balcon. 105 fr. par mois. S'adr. Faubourg de l'Hôpital 13. 2me. *

ÉTUDE WAVRE

NOTAIRES

Palais Rougemont - Tél. 51063

Disponible tout de suite

ou pour époque à convenir : Crêt Tacconnet : sept chambres. Place des Halles : cinq ou six chambres. Faubourg de l'Hôpital : cinq chambres.

Trésor : deux et six chambres. Rosière : trois chambres. Louis-Favre : trois chambres. Saint-Blaise : quatre chambres. Vauseyon : trois chambres.

Pour le 24 juin 1940 :

Avenue de la Gare : maison de dix chambres et dépendances.

Vieux-Châtel : maison de dix chambres et dépendances.

Beaux-Arts : six chambres. Crêt Tacconnet : neuf chambres.

Faubourg du Château : six chambres.

Chemin des Pavés : quatre chambres meublées et non meublées.

Rue Matile : quatre chambres. Sablons : trois chambres. Evole : sept chambres.

Place des Halles : six chambres. Château 2 : deux chambres. Grands locaux industriels. Caves, garages et magasins.

A LOUER

A louer au Neubourg, pour le 24 mars 1940, dans immeuble neuf.

boutique et atelier

S'adresser à Ed. Calame, architecte. Tél. 52820. *

A LOUER

Pour le 24 juin 1940, rue Louis-Favre 18, appartement du 1er étage, de quatre chambres, cuisine et dépendances, part au jardin. Prix mensuel : 60 francs.

Pour visiter et traiter, s'adresser : Bureau de l'ingénieur de la voie C. F. P., Crêt Tacconnet 1.

Bellevaux 5

Pour le 24 juin, appartement de quatre chambres et toutes dépendances, bains, chauffage central, grande terrasse. S'adresser au magasin.

PARCS

Pignon, trois chambres, vue, soleil, 40 fr. S'adresser Etude Jeanneret et Soguel, Môle 10.

Côte 43

Logement bien exposé, d'une chambre, cuisine et dépendances. Pour visiter, s'adresser entre 12 et 14 h. à A. Schindler, même maison, et pour traiter, Coq d'Inde 20, 1er. *

CHAMBRES

Deux jolies chambres

indépendantes et communicantes, non meublées, à louer ; chauffage central. — Convientrait pour bureau ou tout autre usage. S'adresser Orangerie 8, 1er étage.

Chambre indépendante. — Central. Bain. Concert 2, 1er.

Jolie chambre, au courtois et petite chambre indépendante. C. Perregaux, Eglise 6.

Au centre, chambre meublée. Poteaux 5, 2me étage.

Chambre indépendante, meublée, eau. W.-O. Seyon 9b, 1er.

PENSIONS

Jeune fille cherche

chambre et pension

dans bonne famille, à Serréres ou environs. Adresser offres écrites sous E. F. 981 au bureau de la Feuille d'avis.

Pension et belles chambres, confort moderne. — Crêt-Taconnet 38, Mme Kissling.

Belles chambres et pension. Téléphone. Bains. — Beaux-Arts 3, 3me. *

Pension-famille

de jeunes filles

au centre, Grand jardin. Confort. Eventuellement chambre sans pension. Demander l'adresse du No 912 au bureau de la Feuille d'avis.

BELLES CHAMBRES

et très bonne pension, pour jeunes gens et employés. Prix modéré. Faubourg du Crêt 4.

Retraité

d'un certain âge désire trouver, pour courant mal, grande chambre non meublée, avec pension, dans famille de Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites avec conditions sous P. R. 952 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A LOUER

On cherche

à louer, pour le 1er mai, logement de trois ou quatre pièces, bien situé, avec vue sur le lac, confort moderne, chauffage central, dans le quartier des Saars de préférence. Offres détaillées avec prix sous S. N. 985 au bureau de la Feuille d'avis.

GARAGE

Box ou local pour petite voiture, demandé. — Ecrire Case postale 215.

On cherche

appartement

de cinq pièces

si possible au premier étage et au centre de la ville. — Faire offres écrites sous chiffre J. C. 910 au bureau de la Feuille d'avis.

APPARTEMENT

de deux chambres, éventuellement trois, confort moderne, chauffage général, est cherché pas trop loin de la ville. Adresser offres écrites à D. M. 980 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENT

de deux ou trois chambres, avec confort, au centre. — Offres à case postale 29679, Neuchâtel.

petit appartement

de deux chambres, chauffage général, en ville ou proximité immédiate, à louer. Adresser offres écrites à P. B. 935 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

JEUNE FILLE

Agée de 18 à 22 ans, comme aide dans ménage simple, à Zurich. Gages : 50 fr. Occasion d'apprendre la langue allemande. Offres à Mme Hadorn, Verdstrasse 73, Zurich.

MANÈVRE

Jeune homme, 27 ans, cherche emploi de

JEUNE FILLE

de 19 à 23 ans, propre et honnête sachant cuire. Vie de famille. Gages selon capacités. Adresser offres écrites à O. P. 971 au bureau de la Feuille d'avis.

PERSONNE

sérieuse, de toute confiance, propre et active, connaissant la cuisine et tous travaux de maison, pouvant éventuellement donner soins à malade, est demandée dans petit ménage de monsieur vivant avec parent. Adresser offres écrites sous E. N. 973 au bureau de la Feuille d'avis.

bonne place

où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. On préfère une place chez un fonctionnaire municipal, ou dans un bureau de poste. Aimerait aussi aider au travail des champs ou au jardinage. F. Werren, Betriebsleiter, Suhr près Aarau. SA 3878 A

bonne brodeuse

pour travail à la machine. Personne avec connaissances de la couture aura la préférence. S'adresser : S. Dreifuss, avenue de la Gare 15.

bonne à tout faire

bien recommandée et sachant cuire.

DEM. D'EMPLOIS

Demande de place

On cherche pour jeune fille de 16 ans, connaissant déjà bien les travaux du ménage, place dans bonne maison particulière ou commerce. Offres à famille Hurni, salon de coiffure, Bellevuestrasse 1, Berne. SA 15199

Chauffeur

qualifié, cherche place stable. Bonnes références à disposition. Possède permis de conduire pour poids, depuis dix ans. — Ecrire sous E. J. 928 au bureau de la Feuille d'avis.

Monsieur

ancien commerçant, énergique et débrouillard,

bon voyageur

ayant qualités d'organisation et d'administration, cherche place appropriée. Ecrire sous A. B. 974 au bureau de la Feuille d'avis.

Emile Schneeberger

POTEAUX 4

BLANCHISSAGE ET REPASSAGE

à la maison

Jeune homme, 27 ans, cherche emploi de

manœuvre

Libre tout de suite. Demander l'adresse du No 978 au bureau de la Feuille d'avis.

VOLONTAIRE

Bons soins et vie de famille assurés. Occasion de bien apprendre la langue française. Offres à Mme Albert Gerne, Mühlstrasse 43, Bienne-Mett. Tél. 2054.

place de volontaire

auprès d'enfants ou dans commerce où elle pourrait bien apprendre la langue française et aider à la tenue du ménage. Entrée : 1er mal. Offres à Mme Diester-Meler, Oberfeld, Oftringen (Argovie).

nettoyages

de bureaux, etc. Demander l'adresse du No 981 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme

de 16 ans, sérieux et intelligent, cherche une

bonne place

où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. On préfère une place chez un fonctionnaire municipal, ou dans un bureau de poste. Aimerait aussi aider au travail des champs ou au jardinage. F. Werren, Betriebsleiter, Suhr près Aarau. SA 3878 A

bonne brodeuse

pour travail à la machine. Personne avec connaissances de la couture aura la préférence. S'adresser : S. Dreifuss, avenue de la Gare 15.

bonne à tout faire

bien recommandée et sachant cuire.



TERLINDEN
Nettoyage chimique et teinturerie
Kusnacht-Zurich

Neuchâtel sous l'Hôtel du Lac Tél. 52853

PROFESS. MÉDICALES

A. Deillon

masseur - pédicure
24, Coq-d'Inde, tél. 51749
en congé militaire
du 12 au 27 avril

Cabinet dentaire

Henri Huguenin

technicien-dentiste
Tous soins dentaires
Dentiers en tous genres
Saint-Honoré 8 Tél. 51915
Consultations tous les
jours de 8 à 18 h.

APPRENTISSAGES

Jeune fille, de 18 ans, ayant séjourné une année dans la Suisse romande, cherche place

d'apprentie vendeuse

dans boulangerie-pâtisserie ou commerce analogue. Entrée immédiate ou époque à convenir. Offres sous chiffres Q. 20719 U. & Publicitas, Bienne.

couturière-coupeuse

peut se présenter chez S. Dreifuss, avenue de la Gare No 15, en ville.

AVIS MÉDICAUX

Vaccinations

à la Maternité
jeudi 11 avril
à 14 heures

REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur Albert HOEDEL-AEBERHARDT et famille, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.
Neuchâtel, 10 avril 1940.

Très touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection témoignées lors de la perte de leur cher fils et frère,

Monsieur et Madame SCHENKER-QUELLET et leurs enfants, remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil.

Fribourg, 9 avril 1940.

Madame Tell JACOT-COMTESSE,

le lieutenant-colonel E. M. G. Paul JACOT et Madame, Monsieur et Madame Tell-André JACOT-MATHYS et leur fille, et les familles parentes et alliées, profondément touchés des témoignages de sympathie reçus en ces jours de douloureuse séparation, expriment leur reconnaissance à tous ceux qui ont pris part à leur grand deuil.

La Chaux-de-Fonds, avril 1940.

Conservatoire de musique DE NEUCHÂTEL

Toutes les branches de la musique
Classes de diction et de mise en scène
Ecole de rythmique Jaques-Dalcroze
Reprise des cours : Lundi 22 avril
Inscriptions dès le 19, de 10-12 h. et de 14-18 h.
Les élèves qui s'inscrivent en avril ne paient plus que les 3/5 du prix du semestre.

Du cran! Plus que jamais, la lutte quotidienne exige que vous ménagiez votre cœur et vos nerfs. Buvez donc du Café Hag ou du Sanka-Brésil! Ce sont l'un et l'autre des produits Hag, de véritables cafés sans caféine.

CAFÉ HAG, la marque du connaisseur  **SANKA-BRÉSIL, le meilleur parmi les moins chers**

FEUILLETON

de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Que la vie est belle

par **JEAN D'ESME**
ROMAN GAI

I
Tancrede-le-Noir descendit le premier.
Comme il prenait pied dans la salle, son soleret s'embarassa dans un des trous du carrelage.
Il manqua de tomber. Toute son armure ferraille.
Il jura :
—

Administration: 1, rue du Temple-Neuf.
Rédaction: 3, rue du Temple-Neuf.
Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.
Régie extra-cantonale: Annonces-Suisse S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 % de surcharge.
Les avis mortuaires, tardifs et urgents sont reçus jusqu'à 4 heures du matin.
La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer.

ENCHÈRES

Office des poursuites de Boudry

Enchères publiques A PESEUX

Le vendredi 12 avril 1940, dès 14 h. 30, il sera vendu par voie d'enchères publiques dans le bâtiment des travaux publics, rue du Château, à Pesieux:

Un buffet de service; un lavabo dessus marbre avec glace; un divan moquette; une sellette; des descentes de lit; un tapis; des tableaux, chaises et tables; une petite vitrine; une horloge; une banque-vitrine; une toilette avec glace et un fauteuil; un appareil à ondules permanentes marque Fuvan; un feehn pour mise en plis, ainsi que d'autres objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.

OFFICE DES POURSUITES.

IMMEUBLES

On cherche à acheter ou à louer

TERRAIN

de 100 à 200 m² pour y construire un petit chalet de vacances de préférence au bord d'une forêt dans un rayon de 5 km. environ. Faire offres à case postale 154, Neuchâtel.

A vendre ou à louer à Neuchâtel, à l'est de la Ville.

VILLA

de dix chambres, salle de bains, chauffage central, véranda, terrasse, verger et vignes de 1150 m². Vue étendue et imprenable sur le lac et les Alpes. — Etude Jeanneret & Sognel, Môle 10, Neuchâtel. Tél. 5 11 32.

AGENCE ROMANDE IMMOBILIÈRE

B. DE CHAMBRER
Vente et gérance d'immeubles
Place Pury 1 - Neuchâtel
Tél. 5 17 26

A vendre à Neuchâtel et environs, beaux immeubles locatifs anciens et modernes, de bon rapport (quartier de l'Université, Monruz, Saint-Nicolas, Corcelles, etc.).

A vendre, à l'est de la ville, maison de rapport moderne

trois logements avec confort. Vue imprenable. — Occasion avantageuse pour placement de fonds.

A vendre, à Neuchâtel, haut de la ville, dans belle situation, petite villa moderne de quatre chambres, bains, chauffage central.

A vendre, dans le vignoble, joli chalet de quatre chambres et dépendances, avec jardin et verger. Etat de neuf. Vue superbe, proximité d'une gare. — Prix très avantageux.

A vendre, à Bôle, jolie maison moderne de deux logements de trois chambres et dépendances. Jardin de 1000 m². Belle situation. Prix très modéré.

A VENDRE

A vendre bonne génisse

avancée au veau, chez Paul Jeanneret, Gorgier.

« Unique » est le nom de ma salle à manger tout dur poli, se composant de: un buffet de service, porte du milieu galbée, une table à allonges, 120x220x85 cm., dessus noyer, six chaises; son prix: Fr. 370.— Elle n'est à vendre que chez

Beau domaine de montagne

à vendre, dans le Jura neuchâtelois, 200 prés, en prés pâturages et forêts, en un seul mas, presqu'à plat. — Electricité, téléphone. — Bon rapport.

Meubles G. MEYER

NEUCHÂTEL

à son rayon des meubles neufs
Faubourg de l'Hôpital 11
Téléphone 5 23 75 *

E. Notter

Terreaux 3 - Tél. 5 17 48

Meubles - Rideaux
Stores - Literie
RÉPARATIONS

A vendre, faute d'emploi, vélo de dame, neuf trois vitesses. Prix avantageux. S'adresser Bel-Air 17, rez-de-chaussée.



Puisque le bois augmente...

cuisinez sur un potager économique. Le nouveau modèle SARINA sert moins de combustible que les anciens fourneaux. Il se chauffe rapidement, possède un four merveilleux, et est facile à entretenir: à 2 trous Fr. 85.— et 152.— à 3 trous Fr. 188.— et 235.—

Livraison franco partout. Demandez prospectus.

Beck & Cie

Dereux

Les grands magasins de fer de la Côte

CONDOR

LA MACHINE SUISSE DE QUALITÉ

Agence: Place du Monument

A vendre deux veaux génisses et un mâle. S'adresser à Adolphe Veuve, Chézard (Val-de-Ruz).

Un coup de téléphone

et nous sommes à votre service

12 commerçants qui ne demandent qu'à vous donner satisfaction

Thiel

maître-teinturier

5 17 51

Carl Donner

Belleaux 8

Téléphone 5 31 23

Tous travaux de serrurerie et réparations
Volets à rouleaux, sangle, corde

Entreprise de vitrerie M. SCHLEPPY

Successeur de Grivelli
Faubourg du Lac 8 - Neuchâtel
Tél. 5 21 68

Tous genres de glaces
Glaces pour automobiles
Vente de verre au détail

Ferblanterie Appareillage Fritz Gross & Fils

Installations sanitaires

COG-D'INDE 24
Tél. 5 20 56

LA VOGUE est aux tailleurs et aux ROBES JERSEY

Des nouveautés en exclusivité viennent d'arriver

Modèles depuis 29 fr.

Savoie-Petitpierre S. A.

Constipation

Grâce au bon chocolat laxatif DARMOL, vous combattez la constipation et les maux qu'elle entraîne. Les tablettes DARMOL peuvent être dosées facilement selon les besoins de chacun.

32 tablettes Fr. 1.20
Toutes pharmacies

DARMOL

NOS ANCIENS STOCKS DE TAPIS D'ORIENT

NOUS PERMETTENT ENCORE DE VENDRE A DES PRIX AVANTAGEUX. DEMANDEZ UN ENVOI A CHOIX SANS ENGAGEMENT AU SPECIALISTE

F. LOUBET, 1, rue Enning, LAUSANNE

Un coup de téléphone

et nous sommes à votre service

12 commerçants qui ne demandent qu'à vous donner satisfaction

Decoppet Frères

Entrepreneurs

MENUISERIE
CHARPENTERIE
PARQUETERIE

Tél. 5 12 67
Neuchâtel - Evote 49

Radio Star

Pierre-André PERRET
Seyon 28 - Neuchâtel

Entreprise de vitrerie M. SCHLEPPY

Successeur de Grivelli
Faubourg du Lac 8 - Neuchâtel
Tél. 5 21 68

Tous genres de glaces
Glaces pour automobiles
Vente de verre au détail

La belle bicyclette Peugeot

chez MARCEL BORNAND
TEMPLE NEUF 6
NEUCHÂTEL

Demandez les conditions de cette rubrique au bureau du journal

BOUCHERIE-CHARCUTERIE R. MARGOT

Rue du Seyon 5a - Neuchâtel
Tél. 5 14 56

Spécialité de charcuterie fine
Jambon cuit 1^{re} qualité

VUILLEMIN Frères

Successeurs de Ch. Enzen

COUVREURS

Rue J.-J.-Lallemand
Neuchâtel - Tél. 5 23 77
Rue de Neuchâtel 35
Pesieux - Tél. 6 13 98

Transformation de toitures
Réparation de
Revêtement de façades
Peinture des fers-blancs
Réfection de cheminées. Devis

Epicierie fine A. Horisberger-Lüscher

Faubourg de l'Hôpital 17
Tél. 5 12 58

Vins et liqueurs
Cafés rôtis

Papeterie-Librairie des TERREAUX S. A.

Tél. 5 12 79

Meubles en acier Erga
Fournitures générales

Placements de fonds

Plus que jamais il est bon de placer son argent sur du mobilier. C'est pourquoi n'hésitez pas à vous rendre chez

Meubles G. MEYER

dans son nouveau grand magasin faubourg de l'Hôpital No 11. — Un choix splendide vous sera présenté en: chambres à coucher, salles à manger, studios, meubles isolés, tels que: buffets de service, meubles combinés, tables, etc.

TRÈS INTERESSANT. — Mon service ECHANGE me permet de reprendre en compte les meubles qui ont cessé de vous plaire, et vous épargne les multiples démarches nécessaires à la vente d'un mobilier démodé. Vous pouvez réajuster votre intérieur sans commettre pour votre budget, votre dépense étant sensiblement réduite par la reprise de vos anciens meubles. *

CEINTURES PLASTRONS COLS - JABOTS FLEURS ÉCHARPES et FOULARDS

Modèles ravissants chez

Guye-Prêtre

Saint-Honoré Numa-Droz
Magasin neuchâtelois

Café pour tous: Café colonial, intégral, neutralisé, en 2 qualités, à Fr. -.90 et 1.30 le paquet de 200 gr.

ZIMMERMANN S. A.

A VENDRE

pour cause de départ: une cuisinière Aérogaz « Soleure », quatre feux un four, un calorifère « Eskimo » No 155, un lit d'enfant 70x140, le tout en parfait état, ainsi qu'un lot de bouteilles fédérales. — S'adresser à A. Vuille, représentant, Chézard, Tél. 7 11 93.

LIT D'ENFANT

140x76 cm., à vendre bas prix. D. Bollat, Côte 5.

CHANGEMENT DE MAGASIN

à enlever tout de suite plusieurs machines à coudre neuves à prix intéressants

Couseuses Modernes S. A.
Fbg Hôpital 1 Neuchâtel

Meubles G. MEYER

Faubourg de l'Hôpital 11 Neuchâtel

vend des mobiliers du plus simple au plus luxueux à des prix qui dépassent les plus sceptiques. Garantie cinq ans. Livraison franco domicile *

Fidélité dans la qualité pour NOTRE FROMAGE EMMENTHAL

provenant de la première école suisse de laiterie.

En vente CHEZ PRISI Hôpital 10

Paul Bura

Plâtrerie - Peinture
Temple-Neuf 20

Tous travaux de réparations et de transformations
Papiers peints

Superbes occasions

une machine à écrire UNDERWOOD, portable «champion», état de neuf; un accordéon CHROMATIQUE «Christiane», 5 rangs, 100 basses, nacrée blanc, état de neuf; une ather-concert avec méthode et environ 30 morceaux. Prix avantageux. S'adresser: Côte 47, logement No 7.

Mais lisez donc...

Flancés, amateurs de beaux et bons meubles garants cinq ans, avant de faire votre choix, cherchez à réaliser une économie, achetez votre mobilier chez

Meubles G. MEYER
Faubourg de l'Hôpital 11
Vous y trouverez un choix considérable et à des prix encore très bas. *

Grossesses

Ceintures spéciales, BAS A VARIQUES avec ou sans caoutchouc. BAS PRIX. Envois à choix. R. Michel, spécialiste, Mercerie 3, LAUSANNE.

Toujours chez

Le Roi du Bon Marché

divans tures neufs, tête surélevée, depuis 46 fr., soutil rayé et 48 fr., en damassé, A. LOUP, Temple-Neuf 15

Radio portatif

dernier modèle 1940, fonctionnant sur pile ou sur secteur. Très sélectif, musicalité de toute beauté, poste très élégant, à vendre d'urgence avant départ. Ecrire sous H. B. 977 au bureau de la Feuille d'avis.

changeement de magasin

Nous offrons un choix de lingerie enfants, soit:

Chemises Interlock depuis 1.60
Parures Interlock depuis 1.85
Bas renforcés 1^{er} choix 1.95

Couseuses Modernes S. A.
Fbg Hôpital 1 - Neuchâtel

Attention: le 13 avril

expire le dernier délai pour utiliser les cartes bleues de rationnement.

L'huile d'arachide — à 1 fr. 85 le litre est de nouveau disponible. Après le 13, les cartes bleues ne peuvent qu'être remises à l'office indiqué par les avis officiels.

ZIMMERMANN S. A.

Bon radio

Biennophone, à trois longueurs d'ondes, musicalité incomparable, ébénisterie très soignée, orthoscope, antiauditeur, automatique, régulateur de sensibilité, à vendre par suite de circonstances imprévues à de très intéressantes conditions. Ecrire sous A. X. 976 au bureau de la Feuille d'avis.

BATEAU

à rames, à vendre, trois-quatre places, en parfait état. — Marcel Perrin, Paros 85.

Les fameux matelas « Robustas » se confectonnent dans les ateliers de Meubles G. MEYER
Faubourg de l'Hôpital 11 Neuchâtel *

Piano à queue

Büthner, noir, 1 m. 80, occasion, parfait état, Garantie 5 ans. Prix très avantageux. — HUG et Cie, musique, Neuchâtel (en face de la poste).

Potager à gaz

émailé, quatre feux, deux fours. Prix avantageux. — Côte 6, 2me.

Un jouet pour le gosse toujours chez

Bernard & Cie

NOUVELLES GALERIES Rue du Bassin NEUCHÂTEL

Jazz - Hot

ORCHESTRES EN VOGUE

Jimmy Lunceford - Jeack Teagarden - Count Basie - Lionel Hampton - Bunny Berigan - Gene Krupa - Coleman Hawkins - Bud Freeman - Red Nichols - Glenn Miller - Hal Kemp sur

Disques

His Master's Voice - Parlophone - Columbia - Decca

Audition sans engagement chez

Hug et Co Neuchâtel
Musique Vis-à-vis de la poste

VÉHICULES A MOTEURS ET BICYCLETES D'OCCASION

Cette rubrique paraît les mardis, jeudis et samedis

Particulier vend au plus offrant

fourgonnette

Peugeot 1939, 11 HP, 1 tonne, 12,000 km., pour fauna d'empl. B. Rothlisberger, Wavre (Neuchâtel).

AUTO

Je cherche à acheter au comptant une voiture de 12 à 17 CV, modèle récent. — Offres écrites avec prix, marque et année à N. O. 953 au bureau de la Feuille d'avis.

N'achetez pas!

sans avoir vu mes divans-lits refaits à neuf, matelas crin animal depuis 85 fr., divans tures neufs, 50 fr., lit complet, 50 fr., armoire une porte 25 fr., tables, chaises, canapés, lits d'enfant, etc.

MEUBLES AU BAS PRIX

SEYON 22 Alph. LOUP

DEMANDES à ACHETER

Caisse enregistreuse

d'occasion est demandée par petit commerce. Paiement en marchandises. Adresser offres écrites avec prix à N. D. 979 au bureau de la Feuille d'avis.

Achat bijoux or

argent, platine, brillants meilleur prix du jour

H. VUILLE

acheteur patenté
Temple-Neuf 16, Neuchâtel

BIJOUX

ancien or, platine
Achats à bon prix

L. MICHAUD

acheteur patenté Place Pury 1

AVIS DIVERS

L'ITALIEN POUR TOUS

Fr. 5.— PAR MOIS

Mme CARACINI, professeur
Tél. 5 31 88 Pourtals 3 *

Réparation de tous systèmes de machines à coudre

Henri WETTSTEIN
mécanicien Seyon 16-Grand'Rue 5 Tél. 5 34 24

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à prix avantageux au bureau du journal

„JESSE JAMES“

HORS-LA-LOI... MAIS BANDIT D'HONNEUR

TRIOMPHERA DEMAIN au STUDIO dans

« LE BRIGAND BIEN-AIMÉ »

en TECHNICOLOR

« Pour le monde, Jesse James fut un hors-la-loi, un ennemi public. Mais pour nous, braves gens qui l'avons connu et approché, il ne fut qu'une victime de l'injustice et le défenseur des opprimés. »

Inscrits sur la tombe de JESSE JAMES, ces mots glorifient celui que l'on a appelé LE BRIGAND BIEN-AIMÉ. Pour incarner ce personnage de légende, il fallait le plus brillant des jeunes premiers d'Hollywood. Et c'est à celui que s'attachent toutes les stars, à Tyrone Power, qu'Henry King a confié ce rôle.

Vous irez tous l'admirer et vous serez conquis par

JESSE JAMES, alias Tyrone Power

COMMENT! MA PLUS JOLIE NAPPE DANS UN ÉTAT PAREIL!

NE T'EN FAIS PAS! EMPLOIE DU SAVON SUNLIGHT, IL EST EXTRA-SAVONNEUX!

Le linge extra-sale exige un savon extra-savonneux — Savon Sunlight. La mousse Sunlight est très abondante, elle éloigne toute trace de saleté — si tenace soit-elle — et rend aux couleurs leur fraîcheur primitive. Si vous voulez avoir à chaque lessive votre linge vraiment propre, employez alors du Savon Sunlight — et constatez comme le linge sent bon.

SAVON SUNLIGHT



PAPIERS PEINTS

GROS - DÉTAIL

chez les spécialistes

PEINTURE **F. Thomet** 67128

NEUCHÂTEL MAGASIN-ECLUSE 15

Le salon... le studio

Joue un rôle dans votre intérieur... puisque c'est là que vous recevez vos amis... c'est pourquoi... avant de l'acheter... visitez librement mon grand choix et demandez mes prix.

Meubles G. MEYER
Faubourg de l'Hôpital 11
Neuchâtel

La maison qui a la vogue *

PLUIE NEIGE SOLEIL! GABARDINE



Printemps, temps variable, giboulées, il vous faut un manteau gabardine. Mais la bonne gabardine est chère et rare. Or voici une bonne nouvelle... Nous venons de recevoir un important envoi de gabardines achetées avant la guerre, donc à des prix avantageux.

Voici donc une occasion bienvenue pour vous procurer un manteau en gabardine de toute belle qualité, à un prix d'avant guerre.

Un manteau gabardine Excelsior est sec, est chaud, est élégant et se porte par pluie ou beau temps.

Venez les voir sans engagement.

MANTEAUX GABARDINE tons gris, gris-vert, bleu pétrole, etc. Fr. 65.- 75.- 85.- 95.-.

MANTEAUX GABARDINE coton, doublés mi-corps ou entièrement doublés, toutes les teintes modernes, F. 32.- 38.- 42.-.

Yves Louys nous écrit:

Je me fais un grand honneur de convier la population neuchâteloise à la PREMIÈRE en Suisse de mon film « MOB 39 ». Je devais bien cela à mon canton d'origine. La réalisation du film n'a pas été facile. Inutile de vous causer de nos ennuis... bureaucratiques!... et pourtant tous mes collaborateurs sont des soldats de chez nous, mais nous avons aussi les éléments contre nous. Le froid et la tempête par 28° sous zéro! Nos braves « DIABLES BLANCS » étaient magnifiques et si parfois vous les voyez tomber ne riez pas, il avait plu et les pentes étaient glacées. Ajoutez à cela un « Barda » de 30 kilos sur le dos!... Souvenir affectueux et un salut à ma bonne ville de Neuchâtel.

YVES LOUYS.

MOB. 39

Film dédié aux mères, femmes et enfants de nos soldats qui passera dès **DEMAIN SOIR AU PALACE**

A vendre **génisse** jaune, de 15 mois. S'adresser plutôt le soir. E. Bürri, Vilars (Val-de-Ruz).

A vendre une « **Bakofen** » (comme neuve), système Schenk. S'adresser à Albin Nydegger, Crozet, les Geneveys-sur-Coffrane.

Entrepreneur-maçon se recommande pour tous travaux **B. LODA, Corcelles (N.) Tél. 61515**

Angoisse



Afflux de sang à la tête, congestions et vertiges, sont souvent les symptômes de l'artériosclérose. La

Cure d'Arterosanz est salutaire

Plus tôt vous la commencerez et mieux vous pourrez lutter contre le mal. Les granules d'Arterosanz sont faciles à prendre et absolument inoffensifs. C'est une préparation sèche, tirée de quatre plantes médicinales, aux vertus éprouvées.

La boîte de 120 g fr. 4.50; boîte-cure de 360 g à fr. 11.50 (économie fr. 2.-). Dans les pharmacies.

SA 3349 B GALACTINA S.A. D'ELP-BEENE

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE NEUCHÂTEL

8, Faubourg de l'Hôpital - Place A. M. Piaget

Capital-actions et Réserves Fr. 194,000,000



Jusqu'à nouvel avis, nous émettons au pair

Obligations de caisse de notre banque à

3 1/2 % fermes pour trois ans

3 3/4 % fermes pour quatre et cinq ans

Enseignement préparatoire de la gymnastique

Société fédérale de gymnastique Section **LA COUDRE**

Tous les jeunes gens âgés de 15 à 18 ans et habitant les Fahys, Petis-Chênes, quartier Bellevaux, Bel-Air, les Saars, Monruz, ainsi que Hauterive et la Coudre, qui désirent prendre part au cours qui débutera le jeudi 18 avril, à 20 heures, sur notre place de gymnastique, sont priés de se faire inscrire auprès du président M. Chs Oswald, Sainte-Hélène 35. Tél. 5 33 42.

CE COURS EST GRATUIT - Tenue sportive.

CONFECTION

Excelsior



Grand'Rue 2 Angle Rue de l'Hôpital

renommé pour son élégance

Poissons

Truites portions vivantes
Truites du lac
Soles - Colin
Sandres - Cabillaud
Perches - Vengérons
Filets de perches
Filets de vengérons
Filets de dorsch
Morue - Merluche
Filets de morue

Volailles

Poulets de Bresse
Poulets du pays
Poules à bouillir
Canetons - Pigeons
Canards sauvages

de Fr. 3.- à Fr. 4.- pièce

Au magasin de comestibles **SEINET FILS S. A.**
Rue des Epancheurs 6
Téléphone 5 10 71

Encore chez **Le Roi du Bon Marché**
tables de cuisine, lino incrusté, 100x65, neuve, 26 fr. -
A. LOUP, Temple-Neuf 15

Décolleté noir

daim et cuir **16⁸⁰**
chevreau

en noir
en bleu **11⁸⁰**
depuis

J. KURTH
NEUCHÂTEL

L'entreprise J. GAMBA père
AUVERNIER Tél. 6 21 26

se charge de tous travaux de maçonnerie, béton armé, carrelage, revêtement en faïence

Gypserie, peinture en tous genres papiers peints

Spécialisée pour maisons familiales et transformation d'anciens immeubles

Devis sur demande

dans 2 jours...

Fr. 825,000.-
de lots à distribuer

Tirage de la Loterie Romande à YVERDON

Le billet . . Fr. 5.- Le 1/5 de billet Fr. 1.-

LOTS DE Fr. 60,000.-, 20,000.-, 10,000.-, 5000.-, 1000.-, etc.

LA VIE NATIONALE

Tous les hommes incorporés l'hiver dernier ne seront pas mobilisés pour le moment

BERNE, 10. — L'état-major de l'armée allemande...

« Diverses questions qui nous ont été posées et diverses correspondances parues dans la presse nous obligent à donner les précisions suivantes : »

Les visites sanitaires complémentaires qui ont eu lieu au cours de l'hiver 1939-1940...

Mais, en mobilisant immédiatement tous ces hommes, l'état-major de l'armée se heurterait à des difficultés d'organisation...

Une partie importante des nouveaux effectifs recrutés lors des visites sanitaires complémentaires est déjà mobilisée...

Emissions radiophoniques de jeudi

SOTTENS : 7 h., Inform. 7.10, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, Inform. 12.40, disques. 16.59, l'heure. 17 h., concert. 18 h., pour Madame. 18.25, causerie sur Barbara Schultze. 18.30, suite bergamasque, de Debussy. 18.45, causerie sur le français. 18.50, communiqués. 19 h., chez nos soldats. 19.50, Inform. 20 h., échos d'ici et d'ailleurs. 20.40, Inform. 20 h., échos d'ici et d'ailleurs. 21 h., chansons populaires. 21.10, sketch. 21.30, musique contemporaine.

BEROMÜNSTER : 11 h., émission matinale. 12.40, conc. récréatif. 13.30, causerie. 14.20, conc. 17 h., concert. 18 h., causerie. 18.10, marches. 19 h., extraits d'opérettes. 19.40, pour nos soldats. 20.40, conc. par le R.O.

Télédiffusion : 11 h. (Bâle), émission matinale. 12.40, disques. 13.30, musique de Mozart. 17 h. (Lausanne), thé dansant. 18.10 (Zürich), marches. 19 h., extraits d'opérettes. 19.40, Inform. 20 h., échos d'ici et d'ailleurs. 21 h., chansons populaires. 21.10, sketch. 21.30, musique contemporaine.

Monte-Ceneri : 11 h., émission matinale. 12.40, émission par la B.B.C. de Londres. 13.15, disques. 17 h., concert. 19 h., musique légère. 20 h., émission musicale et littéraire. 20.30, conc. par le R.O. 22 h., danse.

Télédiffusion : 11.30 (Rome I), chansons. 12.40 (Lugano), mélodies. 13 h., disques. 13.45 (Rome III), musique variée. 17.15 (Milan I), musique religieuse. 19 h. (Lugano), musique légère. 20.30, conc. par le R.O. 22 h., danse.

Télédiffusion : (programme européen pour Neuchâtel)

Europe I : 11 h. (Stuttgart), concert. 13.45, variétés. 14.25, extraits d'opérettes. 15 h., concert. 16.15, musique variée. 17.25 (Rome), concert. 18.15, variétés. 19.15 (Berlin), concert. 21.15 (Florence), pech. chœurs.

Europe II : 12.15 (Paris), musique variée. 12.45, conc. par la musique de la Garde républicaine. 15 h. (Radio-Paris), concert. 16 h., pour les enfants. 17.30 (Paris), sélections d'opérettes. 18.15, chansons. 18.30, le quart d'heure du soldat. 18.45, musique légère. 19.45, sonate pour violoncelle. 20.45, sketch de Tristan Bernard. 22 h., musique de chambre.

RADIO-PARIS : 11.50, violon et piano. 12.30, pour la jeunesse. 12.45, mélodies. 13.45, cello et piano. 15 h., conc. d'orchestre. 16 h., pour les enfants. 17 h., matinée classique de l'Odéon. 18 h., relais de l'Opéra comique. 21.45, chants de France.

PARIS P.T.T. : 12 h., musique variée. 12.45, musique de la Garde républicaine. 17.30, sélections d'opérettes. 18.45, musique variée.

BROUWICH : 16.30, conc. chorale. 19 h. « La Traviata », de Verdi (1er acte).

BRUXELLES : 20.30, musique symphon. BRUXELLES FL. : 21 h., conc. symphonique.

ROME : 21 h., « Fidelio », opéra de Beethoven.

FLORENCE : 21 h., musique variée.

Demain vendredi

SOTTENS : 7 h., Inform. 7.10, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, Inform. 12.40, disques. 16.59, l'heure. 17 h., concert. 18 h., musique de la N.B.C. 18.15, la chronique d'Albert Rheinwald. 18.20, les sports. 18.25, bulletin de l'O.N.S.T. 18.35, causerie féminine. 18.50, communiqués. 19 h., disques. 19.15, micro-magazine. 19.50, Inform. 20 h., les sujets éternels : « La jalouse au théâtre ». 20.30, « Ophélie », opéra de Gluck. 22.20, Inform.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE - et vous vous lèverez le matin plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas, ils se putréfient. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir!

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une seule recette n'affecte pas la cause. Les PETITES PILULES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Toutes Pharmacies. Frs 2.25.

Le long des côtes norvégiennes, dans le Skagerrak et le Cattegat De violents combats navals sont en cours

L'action des destroyers anglais devant Narvik

LONDRES, 10 (Reuter). — Aux Communes, M. Chamberlain, premier ministre, a parlé de l'action de la flotte britannique contre Narvik :

Cinq destroyers britanniques ont pris part à cette attaque contre six destroyers allemands d'un modèle plus grand et plus récent. Les navires allemands étaient aidés de canons nouvellement installés et par la batterie côtière. Le destroyer britannique « Hunter » coula et le destroyer anglais « Hardy » également s'échoua sur la côte. Un autre destroyer fut lourdement endommagé et le vaisseau « Hostile » l'a été légèrement. Après un combat des plus énergiques contre des forces navales supérieures, les navires se sont retirés.

Un destroyer allemand a été détruit et trois autres partent à la dérive en flammes après qu'ils eurent été touchés. Six navires marchands allemands qui transportaient des réserves pour l'expédition allemande ont été coulés par un destroyer britannique. En se retirant, les destroyers britanniques rencontrèrent un bateau allemand ayant à bord des réserves de munitions. Ce bateau fut également détruit.

Puis M. Chamberlain fit savoir que jeudi matin il n'y aura pas de séance en comité secret, mais au contraire un débat sur les événements récents et sur la conduite de la guerre.

L'orateur a poursuivi en disant qu'il ne voulait pas faire un exposé général sur les aspects navals de la guerre. Il espère que le premier lord de l'amirauté pourra le faire jeudi, si les milieux dirigeants britanniques sont en possession de précisions.

Une nouvelle annonçait la prise de Bergen et Trondjhem par les Anglais

LONDRES, 11 (Reuter). — Les forces anglaises ont capturé les ports norvégiens de Bergen et de Trondjhem qui avaient été saisis hier par les Allemands.

Mais elle n'est pas confirmée à Londres

LONDRES, 11 (Reuter). — Jusqu'à présent, on n'a aucune confirmation officielle de la nouvelle parvenue à Londres selon laquelle les ports norvégiens de Bergen et de Trondjhem seraient aux mains des forces anglaises.

Deux croiseurs allemands coulés par les Norvégiens

BERLIN, 10 (D.N.B.). — Le communiqué officiel allemand annonce qu'au cours des combats navals devant Oslo, des batteries norvégiennes ont coulé le croiseur « Blücher ». Devant Christian sand, le croiseur « Karlsruhe » a également été coulé.

La perte des croiseurs allemands « Blücher » et « Karlsruhe »

LONDRES, 10. — Au sujet de la perte des croiseurs allemands « Blücher » et « Karlsruhe », confirmée du côté allemand, l'agence Reuter donne les précisions suivantes :

Le « Blücher » était un gros croiseur de 10,000 tonnes qui fut terminé en 1939. Il était muni de huit canons de huit pouces, ainsi que de trois avions à bord. Le « Karlsruhe » était un croiseur de 6,000 tonnes de la classe du « Königsberg ». A bord de ce croiseur se trouvaient 570 hommes. L'armement était composé de neuf canons de 5,9 pouces et de six canons de 3,5 pouces destinés à la défense aérienne.

La flotte anglaise pénètre dans les détroits Grande bataille dans le Skagerrak

STOCKHOLM, 10. — De grandes batailles navales se déroulent dans

le Skagerrak avec la participation de l'aviation. Deux transports allemands et un contre-torpilleur allemand auraient été coulés.

Un croiseur allemand coulé au large d'Arendal

LONDRES, 10 (Reuter). — Le poste de radio de Stockholm annonce qu'un navire de guerre allemand a été coulé par les Anglais au large d'Arendal.

Combat naval près des eaux territoriales suédoises

STOCKHOLM, 10 (Reuter). — Le poste de Stockholm signale que des combats navals se déroulent en dehors des eaux territoriales suédoises, au large de Marstrand.

Un grand nombre de navires de transport allemands auraient été dispersés par des vaisseaux de guerre anglais.

Dans le Cattegat Grand combat naval au large de Gøteborg

STOCKHOLM, 10 (Havas). — Radio Stockholm annonce de Gøteborg qu'un combat naval se déroule de

puis 18 heures près des îles Pater Noster, au large de Gøteborg, en dehors de la limite de trois milles, entre des forces navales anglaises et une dizaine de navires allemands transportant des troupes et protégés par des bâtiments de guerre. Deux bateaux de transport allemands ont déjà été coulés. On peut entendre la canonnade et suivre le combat des îles Pater Noster.

Une autre bataille à la sortie du fjord d'Oslo

STOCKHOLM, 11. — En plus de la bataille navale qui se déroule à la hauteur de l'île Pater Noster, au nord de Gøteborg, une autre bataille a été engagée à la sortie du fjord d'Oslo. Le destroyer allemand qui s'est échoué dans la matinée de mercredi a été bombardé dans la soirée par l'aviation britannique.

Quarante mille tonnes de bateaux allemands déjà détruites par les Norvégiens

STOCKHOLM, 11. — Lors du bombardement du fort d'Horien, un contre-torpilleur allemand de la classe du « Deutschland » a été coulé par le navire norvégien « Olav Trygvason ».

Durant le combat devant les for-

teresses d'Oskarsborg, des navires allemands d'un tonnage de 40,000 tonnes ont été coulés. Contrairement à des informations précédentes, la base navale d'Horien n'a pas été incendiée. Ce bombardement a causé la mort de huit personnes. Au cours d'un combat au camp d'aviation de Fornebu, les pertes norvégiennes se sont élevées à trente-deux hommes.

Le parlement islandais exerce le pouvoir constitutionnel

LONDRES, 10 (Reuter). — Le parlement islandais a décidé, en considération de l'occupation allemande du Danemark, qu'il n'était plus possible au roi d'exercer le pouvoir constitutionnel. Le gouvernement islandais exercera lui-même ce pouvoir.

Sur le front occidental Le communiqué français

PARIS, 11 (Havas). — Communiqué du mercredi 10 avril au soir : « Activité locale d'infanterie en divers points du front. »

Des mines dans l'estuaire de l'Escaut ?

OSTENDE, 11 (Reuter). — Des mines ont été posées de nuit dans l'estuaire de l'Escaut, mais elles ont été enlevées de jour.

Communiqués Société coopérative de Neuchâtel et environs

On nous écrit : Le conseil coopératif, qui représente l'ensemble des sociétaires, s'est réuni le samedi 30 mars, dans la salle du Conseil général, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Gustave Girard.

L'ordre du jour contenait principalement l'approbation de la gestion du conseil d'administration et l'adoption des comptes de l'exercice écoulé.

Le président du conseil d'administration présente ensuite les comptes. Le résultat de l'année 1939 est satisfaisant. L'examen du bilan permet de constater que la situation financière de la société s'affermi d'année en année. Les fonds propres et réserves spéciales atteignent le chiffre impressionnant de 893,964 fr. Les ventes se sont élevées à 3,441,530 fr., en augmentation de 139,239 fr. sur celles de 1938. Après prélèvement des sommes nécessaires aux amortissements légaux sur le mobilier, l'agencement et les camions, il reste un solde disponible de 177,396 fr.

Il est fait lecture du rapport de la commission de contrôle, qui souligne la bonne tenue de la comptabilité, affirme que les comptes présentés sont exacts et invite le conseil coopératif à donner charge au conseil d'administration pour sa gestion.

Aucune discussion n'intervient au sujet des rapports et l'assemblée vote l'approbation de la gestion, ainsi que les propositions relatives à l'emploi de l'excédent net, soit :

1) Distribution d'une ristourne de 8 % aux sociétaires, au prorata de leurs achats;

2) prélèvement d'une somme de 2705 fr. en faveur d'œuvres diverses de bienfaisance et des chômeurs domiciliés dans le rayon de la société.

Le conseil coopératif est ensuite nanti d'une proposition émanant de l'Union suisse des coopératives de consommation, consistant en ceci :

« A l'occasion de la célébration de la journée coopérative internationale, qui a lieu le samedi 6 juillet, tous les coopérateurs suisses doivent faire œuvre effective de solidarité avec leurs concitoyens, en consentant un petit sacrifice en faveur du Don national, et cela en abandonnant volontairement la ristourne à laquelle ils ont droit pour les achats faits par eux pendant la journée en question. Ce sacrifice, bien modeste, puisqu'il ne représente en somme que 65 centimes par famille suisse, produira pourtant la somme de 65,000 fr. qui pourra être mise à la disposition du Don national. »

Cette idée rencontre l'approbation unanime du Conseil coopératif. Pour en faciliter l'application, est émis en principe, les achats faits ce jour-là, soit le 6 juillet 1940, ne seront pas inscrits pour la ristourne. Il est toutefois bien entendu que les sociétaires qui ne seraient pas d'accord de faire le sacrifice indiqué ci-dessus peuvent demander que leurs achats soient inscrits pour la ristourne.

A une question posée, il est répondu que la société a déjà fait un don de 100 fr. en faveur de la Finlande.

AVIS TARDIFS

BEAU-RIVAGE Ce soir, dès 20 h. 30'

Soirée dansante Institut Richème

Samedi prochain 13 avril Soirée de gala avec le fameux orchestre

JAECK BOYS Il est recommandé de réserver sa table en téléphonant au 5 18 20

Pommes, belles et bonnes. Fr. 0.60 le kg. ZIMMERMANN S. A.

EGOUTEZ ce soir, jeudi, à 20 h. 30 à RADIO-SOTTENS l'avant-première radiophonique de la formidable revue de Jean VALMY. SOURIRES DE FRANCE que vous verrez peut-être bientôt à Neuchâtel

Mob. 39 AU PALACE

TISANE CISBEY CONSTIPATION FUHLMANN EYRAUD S.A.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

BOURSE DE GENEVE OBLIGATIONS 9 avril 10 avril

BOURSE DE ZURICH OBLIGATIONS 9 avril 10 avril

BOURSE DE LAUSANNE ACTIONS 9 avril 10 avril

BOURSE DE BALE ACTIONS 9 avril 10 avril

BOURSE DE NEUCHÂTEL ACTIONS 9 avril 10 avril

OBLIGATIONS 9 avril 10 avril

BOURSE DE PARIS 9 avril 10 avril

BOURSE DE LONDRES 9 avril 10 avril

BOURSE DE NEW-YORK Clôt. du Ouv. du 9 avril 10 avril

Notre commerce extérieur en mars

En mars, les importations atteignent une valeur de 236 millions (mois précédent : 199,7 millions) et les exportations 121 millions de francs (110,4 millions), ce qui représente un excédent d'importation de 115 millions de francs. En mars 1939, les importations se chiffraient par 146,1 millions de francs et les exportations par 120,8 millions de francs ; le solde passif de notre balance commerciale était de 25,3 millions de francs.

Si l'on compare les résultats du commerce extérieur du 1er trimestre 1940 avec ceux de la période correspondante de l'année précédente, on constate une augmentation de 215,1 millions de francs pour les importations et les exportations globales de 613,6 millions de francs. Les exportations s'élevaient à 330,8 millions de francs et marquent ainsi une amélioration d'un million. Le solde passif de notre balance commerciale avec l'étranger accuse 282,8 millions de francs, soit 214,1 millions de plus qu'au 1er trimestre de 1939.

Les prix de gros à fin mars

L'indice des prix de gros, comprenant les principaux produits alimentaires, matières premières et produits auxiliaires non travaillés s'inscrit à la fin de mars 1940 à 120,1 (juillet 1934 : 100) ou à 123,1 (août 1939). Il est de construction élevé de 1,9 % en un mois et se présente dès lors une hausse de 25,5 % au regard de l'an dernier à pareille date. La nouvelle hausse qu'il vient de subir en mars provient principalement d'augmentations de prix enregistrées dans le gros pour les matières premières et produits auxiliaires (plus 4,2 %). Ce sont les combustibles qui ont surtout augmenté de prix (plus 12,5 %). Ont aussi augmenté de prix, mais dans de bien moindres proportions, les textiles - cuirs - caoutchouc (plus 2,9 %), les engrais plus 2,3 %, les matériaux de construction (plus 2,1 %) et les denrées alimentaires d'origine végétale (1,9 %). Ont, en revanche, légèrement diminué les prix des métaux (-0,5 %) et les denrées alimentaires destinées à être transformées par l'industrie (-0,8 %).

Nestlé Anglo-Swiss Holding Cy Ltd.

A propos de l'exercice 1939, dont nous avons déjà annoncé le résultat mardi, rappelons que la société a jugé préférable, au début de la guerre, de transférer une partie de ses participations à la Société Unilac, inc. de Panama. Il en résulte pour la Nestlé une baisse du bénéfice net de l'exercice de 20,4 millions en 1938 (23,03 en 1937) à 6,383,170 fr. Par conséquent, le dividende proposé est de 10 fr. (10 %) brut par action, contre 15 fr. pour 1938.

En revanche, les actions Unilac, inséparables du titre de la maison mère produiront dollars U.S.A. 2,25 contre 1,20 pour 1938. La répartition au bon d'amortissement qui était de 12 fr. 50 l'an dernier est maintenue ; selon le rapport qui est en ce moment en cours de publication, une nouvelle contribution éventuelle, en fin d'année, suivant la marche de ses affaires, d'un certain montant ne dépassant pas 7,250,000 fr., qui serait affecté au paiement du coupon No 3 des bons d'amortissement.

PALACE DERNIER JOUR du merveilleux film TRADITION DE MINUIT avec Viviane ROMANCE

M. Paul Reynaud expose au Sénat le développement des événements de Scandinavie

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Le Sénat a renoncé à engager un débat militaire et diplomatique en comité secret. Ce sera pour mardi prochain. Le discours bref et documenté de M. Reynaud ne pouvait avoir, comme on le prévoyait ici, d'autre résultat que d'écartier toute

discussion ayant un caractère politique.

La haute assemblée a salué avec un intérêt tout particulier les phrases dans lesquelles le président du conseil a revendiqué la responsabilité des décisions prises en Norvège en plein accord avec le gouvernement britannique et mis en relief les premiers avantages marqués sur la flotte allemande. A cette déclaration nette et courageuse faisant présager un important développement de l'action entreprise par les Alliés, les sénateurs ont estimé qu'ils devaient attendre la suite des événements avant de revenir sur certains faits du passé.

On pensait dans les couloirs de la Chambre que les députés observeraient la même attitude aujourd'hui. On sait que plusieurs interpellations, dont deux au moins concernaient les événements de Scandinavie, devaient être discutées à cette séance. Elles ne viendront probablement pas en séance, les orateurs eux-mêmes jugeant peu opportun d'invoquer cette question en un pareil moment.

Ajoutons que dans la soirée le bruit qu'un grand combat naval est engagé dans le Cattegat a encore renforcé la détermination des milieux parlementaires de ne rien entreprendre qui puisse, d'une manière quelconque, gêner l'action militaire des Alliés.

Quant aux rumeurs relatives à d'éventuelles négociations de paix entre la Norvège et le Reich, nous croyons savoir que sur ce point, la doctrine française ne saurait différer de celle qu'a posée lord Halifax dans son discours d'hier. L'attitude des Alliés ne pourrait en effet se trouver modifiée en de telles circonstances, puisque c'est à son corps défendant que la Norvège, écrasée par la supériorité de son envahisseur, devrait capituler et les problèmes vitaux posés au moment de l'intervention allemande demeurent entiers.

L'exposé de M. Reynaud

PARIS, 10 (Havas). — Au début de la séance du Sénat qui s'est ouverte mercredi après-midi à 15 h. 10, M. Paul Reynaud fit au nom du gouvernement la communication suivante :

La France a voulu mettre fin à l'envoi continué du minerai de fer suédois vers l'Allemagne. Nous avons bloqué les mers norvégiennes. La neutralité n'existant plus, nous avons agi. Le gouvernement prend la responsabilité entière de l'acte de guerre accompli contre l'Allemagne. Pas une tonne de minerai de fer ne partira de Narvik pour l'Allemagne. De son côté, l'Allemagne a agi. Elle a même agi avant nous.

L'Allemagne fit partir de ses ports, à destination de la Norvège, sa flotte de guerre. Les marins allemands, camouflés en marins de commerce, s'emparèrent de nos ports. Par ailleurs, l'Allemagne a envahi le Danemark, avec lequel le Reich s'était engagé à ne recourir contre lui à aucune manifestation de force.

D'un côté, il y a eu une opération de blocus ; de l'autre, l'invasion du Danemark, n'ayant aucun rapport avec le blocus.

Cette nouvelle violation du droit par le régime national-socialiste n'est pas pour nous une surprise. Le blocus des Alliés s'appliquera demain, dans toute sa vigueur, aux régions soumises au contrôle allemand. Plus de la moitié de la flotte allemande s'est opposée à la « Home Fleet » et à la flotte française. Le communiqué allemand nous apprend aujourd'hui la perte de deux de ses croiseurs, le « Blücher » et le « Karlsruhe ». D'autres navires allemands sont bloqués dans les ports norvégiens.

En terminant, M. Paul Reynaud rend hommage à la flotte et à la marine françaises.

Nous les suivons, dit-il, dans la bataille avec un cœur ardent et unanime.

CINÉMAS Apollo: Bâtement de cœur. Palace: La tradition de minuit. Théâtre: La femme X. Rex: La bête humaine. Studio: Honolulu.

AUX CHAMBRES FÉDÉRALES

L'idée de soustraire au vote du peuple quelques dispositions du plan financier fait du chemin chez les parlementaires

Les dernières divergences entre les Etats et le National

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Je signalais dans ma chronique de mercredi les événements internationaux amenaient certains députés à examiner s'il ne serait pas opportun d'éviter la longue procédure du vote populaire — et les alicés d'un scrutin aux résultats fort douteux — et de mettre en vigueur sans retard les mesures financières discutées ces jours derniers, soit par un arrêté urgent soit par un arrêté pris par le gouvernement en vertu de ses pouvoirs extraordinaires.

L'idée fit rapidement du chemin et, mercredi, dans la soirée, le groupe radical lui consacra une discussion.

A son tour, le Conseil fédéral étudiait la question au cours d'une séance de près de deux heures, qu'il tenait à la fin de la matinée.

Enfin, à 16 h. 30, une délégation du Conseil fédéral et plusieurs parlementaires éminents par leurs fonctions, se réunissaient autour du tapis vert pour discuter cet important problème. A la fin de ce colloque, le président de la Confédération dicta aux journalistes impatients le communiqué suivant :

« En raison de la situation internationale, une délégation du Conseil fédéral, les présidents et vice-présidents des deux Chambres et les présidents de groupes ont tenu séance mercredi après-midi pour discuter l'éventualité où les circonstances obligeraient le gouvernement à mettre partiellement en vigueur le programme financier en vertu de ses pouvoirs extraordinaires. » Ajoutons que si le Conseil fédéral était poussé à cette éventualité, il consulterait avant d'agir, les commissions des pleins pouvoirs.

Si l'on en croit les quelques maigres renseignements fournis par l'un ou l'autre des participants à la réunion, personne n'envisage d'un cœur léger une telle éventualité. Mais personne, non plus, n'a fait une opposition irréductible à une procédure qui priverait le peuple de son droit de souveraineté sur une question aussi importante.

Evidemment, les débats parlementaires n'ont guère amélioré le projet du gouvernement et ni les députés ni le gouvernement ne voient venir avec une entière confiance la date fatidique du 2 juin. D'autre part, ils appréhendent les conséquences d'un vote négatif, conséquences financières d'abord, conséquences politiques aussi, car le projet succomberait sous les coups d'une opposition disparate dont chaque élément s'attribuerait tous les mérites de la victoire et qui réclamerait alors des mesures conformes à ses désirs, inconciliables avec ceux de ses alliés occasionnels.

Voilà les considérations qui engagent un certain nombre de parlementaires à laisser le champ libre à l'application des pleins pouvoirs.

Mais, il est tout de même « fort de tabac » qu'au terme d'une session au cours de laquelle les députés ont pris leurs plus beaux accents pour proclamer les droits de la démocratie et du parlement, ils songent à priver le peuple souverain du plus

élémentaire des droits démocratiques. Les circonstances, diront-ils, les circonstances ! Soit ! il peut arriver que, dans quelques semaines, les autorités ne soient pas en mesure d'organiser une votation fédérale. Toutefois, est-il que si ces messieurs avaient un peu mieux travaillé, ils redouteraient moins le verdict du peuple.

En attendant, les Chambres se prononcèrent, jeudi matin, en vote final, sur le projet.

Mercredi, la navette a continué entre les Etats et le National et, dans l'après-midi, toutes les divergences étaient éliminées, sauf une.

Voici les résultats de ces discussions alternées.

Le Conseil des Etats s'est rallié à la disposition votée mardi par le National concernant les prérogatives des Chambres en matière financière, en la complétant d'ailleurs. L'article, approuvé ensuite par les députés, a la teneur définitive suivante :

« L'Assemblée fédérale ne peut allouer des crédits plus élevés ou destinés à un autre but que ceux qui sont proposés par le Conseil fédéral qu'à la majorité de tous les membres de chacun des conseils. Ces arrêtés sont, au surplus, sujets au referendum, à l'exception des arrêtés fédéraux urgents et des autres approuvant le budget, les reports de crédits et les crédits supplémentaires. »

En revanche, les sénateurs ont admis le taux maximum de 4.5 % pour le prélèvement sur la fortune.

Rendant la politesse, les députés se sont ralliés à la disposition selon laquelle le chiffre de la population seulement déterminera la part revenant aux cantons sur le produit de l'impôt de défense nationale. On se rappelle que, par sa première décision, le Conseil national avait fixé un double critère, pour moitié le chiffre de la population et pour moitié la fortune imposable dans chaque canton.

Le Conseil des Etats accepte, en outre, la disposition invitant le législateur à tenir compte des longues périodes de service actif accomplies par le contribuable pour fixer, dans la loi d'exécution, les conditions et les détails des allègements accordés à l'impôt de défense nationale.

La dernière divergence qui sera réglée jeudi matin porte sur cette question : Si l'Assemblée fédérale est amenée à prolonger la durée de perception de certains impôts ou à augmenter les taux, cette prolongation ou cette augmentation porteront-elles à la fois sur l'impôt de défense nationale et l'impôt sur le chiffre d'affaires ou sur le premier seulement ? Les Etats disent : sur les deux. Le National répond : sur le premier seulement !

G. P.

Les socialistes voteront contre le projet

BERNE, 10. — Réuni mercredi soir sous la présidence du conseiller national Grimm pour examiner le résultat des délibérations relatives au projet financier et entendre un exposé sur la conférence des présidents de groupe tenue peu auparavant, le groupe parlementaire socialiste a décidé, à une forte majorité, de rejeter au vote final le dit projet, du fait que la répartition des charges est insuffisamment équilibrée.

Etat civil de Neuchâtel

- NAISSANCES
- 6. Jacques-Walter, à Walter Monnier et à Rosine-Jeanne née Calcio-Gandino, à Cernier.
 - 6. Marcelline-Arlette, à Gaston-Louis Meyrat et à Jenny-Héloïse née Benoit, aux Ponts-de-Martel.
 - 7. Yvonne-Andrée, à Charles-Alfred Rochat et à Odette-Fanny née Henry, à Neuchâtel.
 - 7. Adelheid-Marlise, à Louis-Alexandre Liechti et à Clara-Emma née Geiser, à Dombresson.
 - 8. Sylvia-Mady, à René-Paul Lecher et à Blanche-Adrienne née Merillat, à Cressier.
 - 9. Christiane-Hélène, à Maurice Mouglin et à Eglantine née Salchli, à Dombresson.

CHRONIQUE RÉGIONALE

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Naïveté

La gravité des événements n'empêche point que certains gens, cédant à une impulsion pour le moins curieuse, se laissent aller à des jeux ridicules.

Ridicules et déplacés. Depuis quelques jours, une véritable vague de lettres dites «... de la chaîne des Flandres », déferle sur notre ville. Des correspondants, aussi crédules qu'insistants — et naturellement anonymes — vous engagent à continuer une chaîne qui fut commencée par un officier américain et qui ne doit pas être rompue si l'on veut s'éviter des malheurs. Bref, on connaît l'antienne. Il y a des années que les personnes raisonnables haussent les épaules devant les assauts répétés de cette puérilité.

Cette-fois, les lettres sont écrites en allemand. Et elles se terminent par cette phrase inattendue, qui témoigne d'une inconscience extraordinaire : « Viel Glück und Trost in Gott » (Beaucoup de bonheur et d'espoir en Dieu).

Allons... allons...! Le temps des enfantillages est révolu. Nous avons à penser à autre chose. Il serait temps qu'on le comprit, dans certains milieux. (g)

Un ouvrier se fait écraser une main sous une presse

Un accident est survenu mardi après-midi, à 14 h. 30, à la Favag, dans des circonstances particulièrement affreuses. M. Guébart, de Saint-Blaise, qui bénéficiait d'un court congé militaire et avait repris ses occupations à l'usine, a eu la main prise et littéralement écrasée sous une lourde presse. Immédiatement secouru, le blessé fut conduit à l'hôpital Poutalès où l'on dut procéder à une amputation, la main n'étant plus qu'une bouillie sanglante.

M. Guébart s'était marié récemment.

Les représentations de « La Gloire qui chante » à Neuchâtel

Il résulte des consultations qui ont eu lieu en notre ville ces jours derniers que les difficultés techniques rencontrées par les organisateurs des représentations de « La Gloire qui chante » à Neuchâtel pourront être applanies. Le beau poème dramatique de M. Gonzague de Reynold pourra donc vraisemblablement être offert au public neuchâtelois et continuer ici la série de ses brillants succès.

C'est à la Rotonde que ce spectacle aura lieu. On avait primitivement fixé les dates des 4 et 5 mai prochains pour ces représentations. Mais le fait que les élections communales auront lieu à cette époque a engagé les organisateurs à choisir de préférence les 7, 8 et 9 mai.

Concert à la Maison d'Italie

Mlle Emma Contestabile, pianiste de Milan et première lauréate du concours national de piano de 1939, donnait un récital à la Maison d'Italie, mercredi soir, et une assistance choisie vint l'applaudir. Nous pensons que cette sympathique jeune femme est à l'aise dans les œuvres italiennes, les sonates de Scarlatti en particulier, qu'elle est moins dans Debussy, dont elle donna le prélude « La cathédrale engloutie » d'une manière assez inattendue et qui pouvait étonner. « Few d'artistes », par contre, convenait à sa technique brillante et à son habileté réelle. Il y eut aussi de la sécheresse dans plusieurs des études de Chopin ; d'autres, telles le No 12, le No 6, furent rendues avec plus de compréhension et de moelleux. La sonate op. III de Beethoven n'est pas, croyons-nous, l'une des œuvres qui montrent la jeune artiste sous son jour le meilleur ; elle ne semble pas l'avoir comprise tout à fait et, dans le magnifique « Maestoso » du début, fut des accords extrêmement brusques et saccadés qui déconcertèrent les auditeurs familiarisés avec la musique de Beethoven et ses chanteurs respectueux.

Une réception cordiale eut lieu après le concert et Mlle Contestabile fut fort entourée. M. J.-C.

Perspectives communales

NEUCHÂTEL A UN TOURNANT

Les 4 et 5 mai prochains, les communes neuchâteloises procéderont au renouvellement de leurs autorités, par la voie d'une consultation populaire. Certes, ces élections apparaîtront à beaucoup comme un événement de peu d'importance, au milieu du bouleversement général de notre continent. Et il faut reconnaître aussi que depuis quelques lustres, les modestes fauteuils de nos conseils généraux ne suscitent plus les mêmes passions ni les mêmes convoitises. On en trouvera peut-être une des raisons dans la représentation proportionnelle qui, basée sur le partage mathématique du gâteau électoral entre les partis, a mis fin à ces batailles où la majorité se conquerrait de haute lutte.

Assurément, de telles compétitions n'avaient rien de particulièrement édifiant mais au moins entretenaient-elles un certain intérêt pour les questions politiques, tandis qu'aujourd'hui on est bien obligé de reconnaître une désaffection grandissante à l'égard de la chose publique.

Il semble donc que, sauf événement imprévu, les élections du mois prochain ne modifieront pas sensiblement la géographie politique du canton. Et, cependant, il est incontestable que, pour la ville de Neuchâtel, le renouvellement des autorités locales présente, cette fois-ci, une importance qui dépasse celle d'une simple reconduction quadriennale. En effet, le chef-lieu a été administré

AU SYNODE INDÉPENDANT

Le principe d'un subside éventuel de l'Etat à la future Eglise neuchâteloise adopté, avec quelques conditions

Le synode a été réuni hier dans la Grande salle des conférences de notre ville, pour une session extraordinaire convoquée surtout pour décider la réponse à donner au Conseil d'Etat, qui sur l'invitation du Grand Conseil avait demandé à l'Eglise indépendante si elle accepterait que la future Eglise neuchâteloise, celle qui naîtra de la fusion, si celle-ci se fait, reçoive un don annuel de 170 mille fr. environ, la part qui reviendrait aux Eglises protestantes sur un subside général de 200,000 fr. accordé aux Eglises. L'histoire de ce subside est déjà longue et il serait peut-être abusif de la raconter ici. Disons seulement que le 17 mai 1939 le Grand Conseil réuni pour s'occuper de la révision de la constitution nécessitée par le projet de fusion de la commission dite des XIV, après un long débat avait accepté, grâce à la voix prépondérante de son président une motion d'ordre d'un député local qui chargeait le Conseil d'Etat d'écrire une lettre à l'Eglise indépendante dans le sens indiqué ci-dessus. Il s'agissait de savoir si cette Eglise renoncerait à un système financier qui lui est cher, selon lequel elle ne compte que sur la seule libéralité de ses membres, système dont elle a vécu depuis son origine, soit depuis 67 ans, pour accepter une aide de l'Etat, qui ne compromettrait rien son autonomie.

C'est le 7 novembre 1939 que le synode aborda pour la première fois cette question et chargea sa commission synodale de consulter les conseils des Eglises, puis de lui apporter son préavis. La consultation des autorités des paroisses aboutit à une double constatation. Tout d'abord celle d'un regret général qu'une atteinte ait été portée au statut financier de la commission des XIV, par ce projet de subvention de l'Etat, puis que, malgré cela la majorité était disposée à répondre affirmativement aux propositions de l'Etat, dans le désir de ne pas compromettre la fusion généralement désirée.

La commission synodale, après de longs débats, caractérisés par l'effort d'aboutir à un préavis unique, a proposé au synode d'accepter le principe d'un subside éventuel de l'Etat à l'Eglise, mais de demander : 1. que l'autonomie de l'Eglise soit absolument sauvegardée ; 2. que la part du budget de la future Eglise qui doit être couverte par les dons des fidèles le soit au moyen d'une contribution volontaire perçue par l'Etat, comme c'est le cas ailleurs, à Zurich par exemple, à Bâle, etc. ; 3. que ce subside de l'Etat soit d'une durée de vingt ans, en formulant le vœu qu'à partir de ce moment il tombe ou diminue progressivement ; 4. que les paroisses soient consultées.

Le synode a discuté à fond toutes ces questions ; il les a examinées de tous les côtés. On y a entendu l'écho des regrets de ceux qui ont de la peine à abandonner le principe de l'indépendance absolue de l'Eglise en matière financière, et à renoncer aux grandes bénédictions spirituelles qui en sont la conséquence. On y a entendu aussi la voix de ceux qui sans nier du tout la réalité de ces bénédictions et la légitimité de ces regrets, pensent que l'idéal de la fusion des Eglises peut et doit l'emporter sur des principes qui sont chers et à des majorités remarquables, il a adopté les divers points du préavis de la commission synodale.

Ce court résumé, nécessairement un peu sec et incomplet, ne peut rendre l'impression qu'a laissée ce débat fraternel, autant que franc, où chacun sentait l'importance des décisions à prendre pour l'avenir de l'Eglise et du pays.

Le synode présidé excellemment par M. J.-O. Huguenin, de la Chaux-

de-Fonds, a tenu à honorer la mémoire de deux de ses membres décédés, MM. Jules Andrieu, des Hauts-Geneveys et Jules Pétremand, professeur d'histoire ecclésiastique et de théologie pratique. La session a été ouverte par un culte du pasteur Jequier, du Locle. Le professeur Jaccard, démissionnaire de la commission synodale parce que de nouvelles fonctions l'appellent à Lausanne, à la Source, dont il devient le directeur, a été remplacé par le pasteur Cand, de Fleurier. Enfin le synode a entendu avec un très vif intérêt le rapport duodécennal de la paroisse des Ponts-de-Martel, Brot et Plamboz, présenté par son pasteur M. Marc de Montmolin. Tableau vivant d'une Eglise qui a hérité d'un grand passé de réveil et de foi et qui en garde encore l'impression, malgré les ans qui passent et les circonstances qui changent, modifiant profondément parfois la vie dans nos montagnes neuchâteloises.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS Des nouvelles du premier-lieutenant D. Wuthier et de ses camarades

Après plus de quatre mois de traitement, les soldats blessés aux yeux lors de l'accident du Bois du Couvent se sont rendus pour une dizaine de jours chez le docteur Vogt, à Zurich, qui n'a fait qu'approuver les soins prodigués jusqu'ici par le docteur Kenel.

Le premier-lieutenant Wuthier, qui a subi avec une ferme résignation l'ablation de l'œil droit, demeure encore en observation à l'hôpital. Bien que l'œil gauche ait reçu quelques blessures, on n'envisage aucune opération pour le moment. Quant à l'appointé Ed. Hauser et au carabinier Schenkel, ils ont heureusement regagné leur domicile, mais ils n'en continuent pas moins leur traitement chez le docteur Kenel.

VAL-DE-RUZ

DOMBRESSON Elections tacites

(c) Sous réserve d'une surprise de dernière heure, les prochaines élections communales se feront chez nous selon le mode tacite !

Les partis radical et libéral se sont mis d'accord sur la base de neuf conseillers radicaux et dix libéraux, le nombre de nos édiles ayant diminué de deux unités.

Dans les jours troublés que nous vivons, cette entente a été saluée avec satisfaction par les citoyens de nos différents partis.

VAL-DE-TRAVERS

NOIRAIGUE Chronique locale

(c) Après quelques jours de beau temps, l'hiver est revenu et la neige descend très bas sur les pentes de la Clusette et du Creux-du-Van. Ce retour intempésti de la mauvaise saison n'est pas pour faciliter les agriculteurs dont les labours sont fort en retard.

Les froids rigoureux qui ont marqué l'hiver ont vidé les galets ; aussi les mises de bois de printemps de la commune ont-elles connu une affluence inusitée. En un temps record, 186 stères étaient adjudés. Les mises étaient réservées aux acheteurs de la localité et pour leurs besoins personnels. Mettant à profit les conseils de modération de l'autorité communale, les miseurs n'atteignirent pas les maxima fixés par le contrôle des prix, sauf pour les « dazons » qu'il faut répartir par tirage au sort à Fr. 20.— les deux stères. Le quartelage hêtre se vendit de 41 à 42 fr. par son place (maximum 46 fr.) et les gros rondins 37 à 38 fr. (maximum 40 fr.).

Les écoles sont en vacances depuis lundi. Au cours du dernier trimestre, l'œuvre de la goutte de lait instituée par la paroisse a exercé son activité utile. Près de mille litres ont été distribués à tous les élèves sans exception et l'on a pu constater l'excellente influence de cette cure sur l'état sanitaire des enfants.

Les soupes économiques ont également été particulièrement appréciées, et plus de 5000 litres ont été distribués, facilitant maintes familles.

Un départ regretté

Le Collège des anciens, la commission scolaire et la commission de salubrité viennent de perdre un membre assidu et consciencieux, M. James Rognon, qui a quitté la localité.

FLEURIER Elections tacites ?

(c) Après ceux des communes de Buttes et de Travers, les représentants des différents partis politiques de Fleurier se sont réunis mardi soir afin d'envisager l'éventualité d'élections tacites sur la base de la représentation actuelle au Conseil général, qui se compose de sept libéraux, seize radicaux et dix-huit socialistes.

De la réunion de mardi, il apparaît qu'une entente pourrait intervenir, malgré les questions en litige qu'il reste encore à régler. Il appartiendra donc, en dernier ressort, aux assemblées des partis de fixer définitivement leur attitude au sujet des élections tacites.

Mesdemoiselles Jeanne et Louise Philippin ; Mademoiselle Jeanne Hennard ; Madame et Monsieur Pierre Thiébaud, ainsi que les familles Matthey, Philippin et alliées, ont le chagrin d'annoncer le décès de

Madame Cécile PHILIPPIN-MATTHEY

leur chère maman, grand-maman et parente, qui s'est endormie paisiblement dans sa 75^{me} année, après quelques jours de maladie.

L'Eternel est mon berger. Ps. XXIII. Toi, Eternel, tu les garderas. Ps. XII, v. 8.

Neuchâtel, le 9 avril 1940.
Domicile mortuaire : Rocher 13.
L'ensevelissement, sans suite, aura lieu jeudi 11 avril, à 15 heures.

Monsieur Jules Bourgeois, à Neuchâtel

Monsieur et Madame Paul Bourgeois et leurs enfants, Paulette et Jean-Daniel, à Neuchâtel, ainsi que les nombreuses familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Jenny BOURGEOIS née REGUIN

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a reprise à Lui le 10 avril, à l'âge de 72 ans, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 10 avril 1940.
A cecl nous avons connu l'amour, c'est qu'il a donné sa vie pour nous. I Jean III, 16.

L'enterrement aura lieu à Neuchâtel, le vendredi 12 avril 1940, à 15 h. Culte pour la famille à 14 h. 30.

Domicile mortuaire : Neuchâtel (Vausey), route de Suchiez 24.

Le deuil ne sera pas porté
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Maurice Aubert et leurs enfants : Gustave et Jacqueline, à Enges, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part à leurs amis et connaissances, du décès de leur bien cher fils, frère, neveu et cousin,

Antoine-Maurice AUBERT

enlevé à leur tendre affection, au service de la patrie, dans sa 20^{me} année, après une courte maladie.

Enges, 10 avril 1940.
Tu m'as fait connaître le chemin de la vie ; tu me rempliras de joie en ta présence. Actes II, 28.

L'enterrement aura lieu à Cressier, samedi 13 avril, à 14 heures.
Départ d'Enges à 13 heures.

Nous avons le pénible devoir de faire part aux officiers, sous-officiers et soldats de l'Ecole de recrues d'infanterie 1/2, du décès du

Fus. AUBERT Antoine d'ENGENS (Neuchâtel)

survenu le 10 avril 1940, après une courte et grave maladie.

Nous les prions de garder un bon souvenir de leur camarade et présents à sa famille nos sentiments de douloureuse sympathie.

Le Cdt. des Ecoles de recrues d'inf. de la 2^{me} Division.

La Société mutuelle Italiana fait part à ses membres du décès de

Monsieur François BERGAMELLI

époux de Madame Bergamelli, membre de la société. Le comité.

Il Comitato della Società Italiana di Mutuo Soccorso fa parte ai soci del decesso del socio

Signor Francesco BERGAMELLI

I funerali avranno luogo giovedì 11 aprile, alle ore 13.

Les officiers, sous-officiers et soldats de la btr. camp. 8 ont la douleur de faire part du décès de leur camarade, le

cond. KAISER Charles

btr. camp. 8
survenu en service actif.
En campagne, le 10. 4. 40.

Le comité de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'agriculture à Cernier a le regret de faire part à ses membres du décès de

Madame Marie DOLDER

tante de leur cher et dévoué secrétaire Paul Dolder et de leur membre et ami Gottlieb Dolder.

L'ensevelissement aura lieu à Thielle le 11 avril, à 13 h. 30.

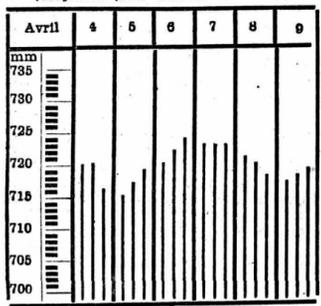
Pompes funèbres E. EVARD
Cercueils
Incrémations
Couronnes-Transports
Rue du Seyon Tél. 5 36 04

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 9 avril

Température : Moyenne 5.1 ; Min. 3.6 ; Max. 7.4.
Baromètre : Moyenne 718.0.
Vent tombée : 0.9 mm.
Etat dominant : Direction : N. ; force : modéré à fort.
Etat du ciel : Couvert. Faible pluie le matin, petite éclaircie l'après-midi.
Averse à 19 h. 30 environ.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel : 719.5)



Niveau du lac, 9 avril, à 7 h. : 430.03
Niveau du lac, 10 avril, à 7 h. : 430.03

Bulletin météorologique

des C. F. E., du 10 avril 1940, à 6 h. 40

Observations faites aux gares C. F. E.	Centi-grades	TEMPS ET VENT
280 Bâle	+ 4	Couvert Vt d'O.
643 Berne	+ 2	Pluie Calme
687 Coire	+ 4	Nuageux
1643 Davos	+ 5	Nuageux
632 Fribourg	+ 2	Neige
394 Genève	+ 6	Couvert
475 Glaris	+ 3	Pluie prb.
1109 Göschenen	+ 0	Couvert.
586 Interlaken	+ 3	"
895 Ch.-de-Fds	+ 1	Neige
450 Lausanne	+ 6	Pluie
208 Locarno	+ 6	Tr. d. tps.
276 Lugano	+ 6	Qq. nuag.
439 Lucerne	+ 3	Couvert
898 Montreux	+ 7	Pluie
482 Neuchâtel	+ 3	Pluie
505 Stags	+ 2	Nuageux
873 St-Gall	+ 2	Pluie
1856 St-Moritz	+ 9	Tr. b. tps.
407 Schaffh.	+ 5	Pluie prb.
1290 Schuls-Far	+ 3	Manque
657 Sierre	+ 5	Couvert Calme
662 Thonon	+ 3	Neige
889 Vevey	+ 7	Pluie prb.
1609 Zermatt	+ 5	Qq. nuag.
410 Zurich	+ 3	Pluie

Notre nouveau feuilleton

Jamais nous n'avons senti, autant qu'aujourd'hui, le besoin d'échapper à tout ce qui pèse sur nous... ; jamais nous n'avons autant éprouvé le désir de respirer un peu d'air frais.

Cette « échappée » vers un oubli passager, seul le feuilleton peut la donner dans un journal. C'est pourquoi nous avons choisi l'histoire la plus fraîche, la plus charmante, la plus délicieuse que l'on puisse imaginer.

Que la vie est belle... du grand écrivain Jean d'Esme

Mélange de fantaisie et de tendresse, ce roman alerte est assuré de plaire aux lecteurs les plus difficiles.

Vous passerez de lumineux instants à lire les aventures des trois jeunes héros de

Que la vie est belle...